COMITÉ DES PARTENAIRES

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DES DÉCHETS ET DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE (ORDEC)

Comité des Partenaires du 1er avril 2021 - visioconférence

Modalités pratiques

- Couper les micros et caméras
- Tchat pour poser des questions :

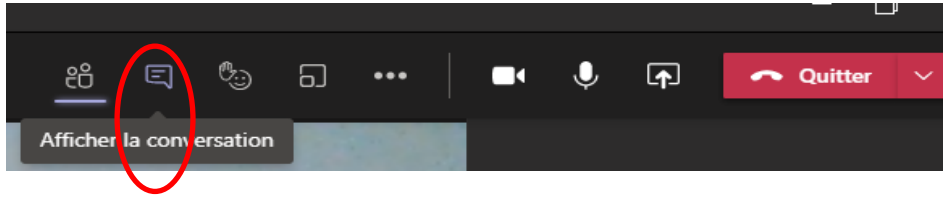

- Temps de réponse aux questions prévus entre chaque partie
- *Replay* et support du webinaire transmis aux inscrits et disponibles en ligne sur le site de l'AREC à l'issue du webinaire

MOT DE BIENVENUE

Maryse COMBRES, Conseillère régionale Nouvelle-Aquitaine

FONCTIONNEMENT DE L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL DES DÉCHETS ET DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE (ORDEC)

Amandine LOËB – Directrice de l'AREC Nouvelle-Aquitaine

L'Observatoire Régional des Déchets et de l'Economie Circulaire : un réseau de partenaires

OBSERVATOIRE REGIONAL DES DECHETS ET DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE : pas de forme juridique – réseau de partenaires dédié à la connaissance des enjeux et au suivi

Règles de fonctionnement

Animation
AREC

Opérateurs techniques
(collecte – traitement – analyse – restitution des données)
AREC CERC

COMITÉ D'ORIENTATION
Décisionnaire, valide le programme de travail
DREAL, ADEME, Région
AREC et CERC invités

Valide, prépare ↓ ↑ Propose

COMITÉ DES PARTENAIRES
= Comité d'orientation + acteurs régionaux ou nationaux, fournisseurs de données, décideurs locaux
+
Groupes de travail, comités de relecture
(selon besoins)

Membres du comité des partenaires inscrits à ce comité

- Institutionnels et associés : Conseil Régional, CESER, ADEME, Etat et organismes associés, ADEME, CERC NA, CCI NA et dépts, CMA NA et dépts, ARS, CRESS, SOLTENA, AURBA, AUDAP, ADI NA, INSEE, AREC NA
- Conseils départementaux, métropole, communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes, syndicats de déchets
- Fédérations professionnelles, éco-organismes : FNADE, FEDEREC, FR CUMA, FHF, FRTP, NAHPA, UNAT NA, SFIC, UNICEM, CAPEB, CITEO, DASTRI, ADIVALOR
- Associations : CREPAQ, FNE Nouvelle-Aquitaine, ACD, CPIE, RCCNA, UFC Que Choisir, réseau ReNAITRe, GIHP, ENVIE, Rudologia

Quelle observation ?

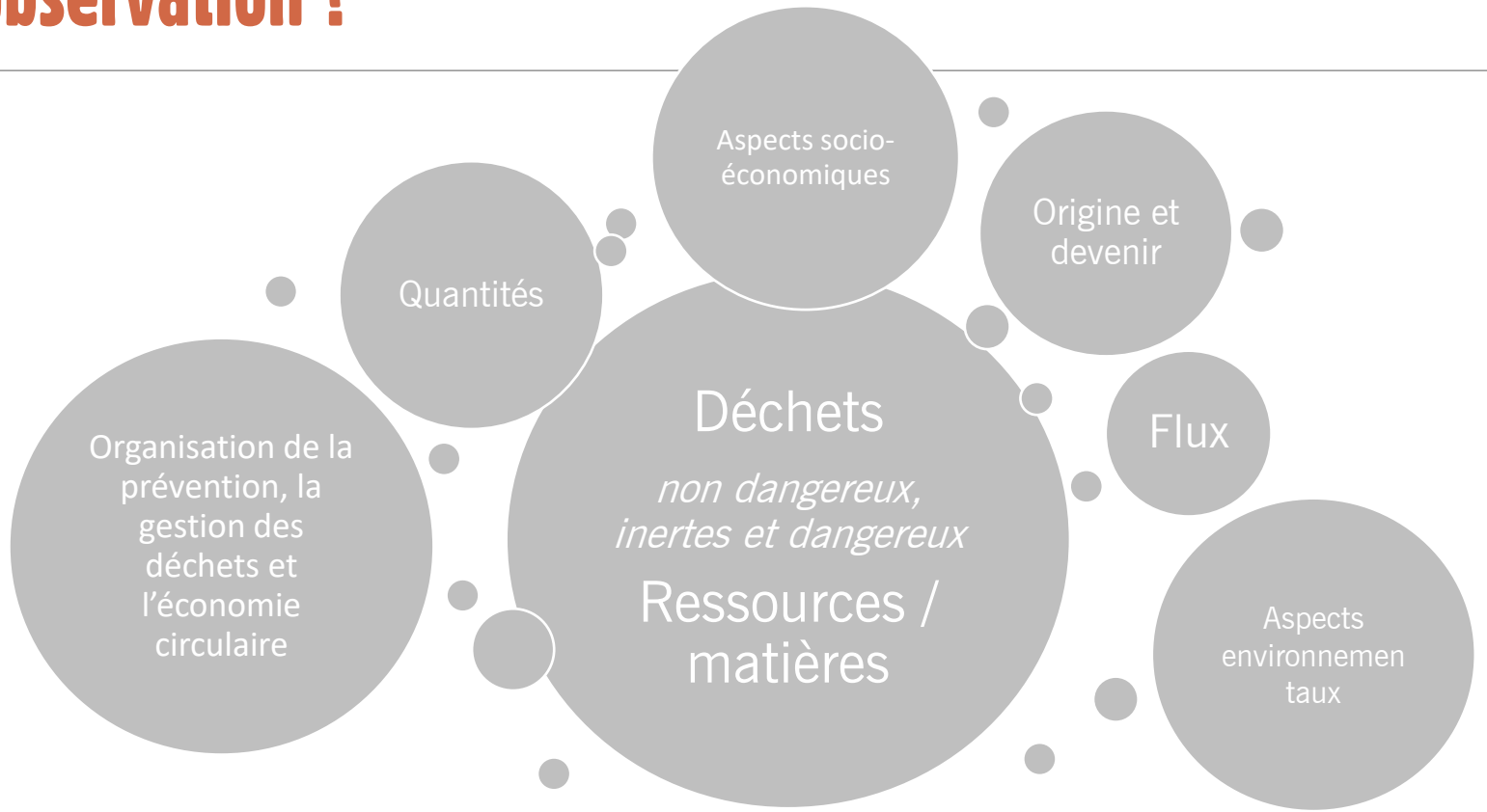

Enquête | Etude | Traitement et analyse de données | Conception d'outils | Animation de réseaux | Interventions | Restitutions, synthèses | Data-visualisation

PRINCIPAUX TRAVAUX DE L'ORDEC RÉALISÉS EN 2020

Une année 2020 impactée par le contexte sanitaire

- Axe 1 : Production de connaissance
  - Programme maintenu : enquêtes et études prévues ont été réalisées
  - Appui de la Région et la DREAL pour une enquête supplémentaire sur le contexte COVID

- Axe 2 : Animation de l'observatoire, interventions et valorisation des travaux
  - Impact COVID important – moindre animation de l'Observatoire, GT non lancés, moins de demandes d'interventions

- Axe 3 : Expertise et suivi
  - Fourniture des indicateurs de suivi du PRPGD
  - Impact COVID important – moins de demandes d'analyses ou de données spécifiques par les partenaires

LES CHIFFRES DÉCHETS 2019 EN RÉGION

Anne-Valérie TASTARD-GUINY (AREC Nouvelle-Aquitaine)

Environ 24 millions de tonnes de déchets produits en Nouvelle-Aquitaine en 2019

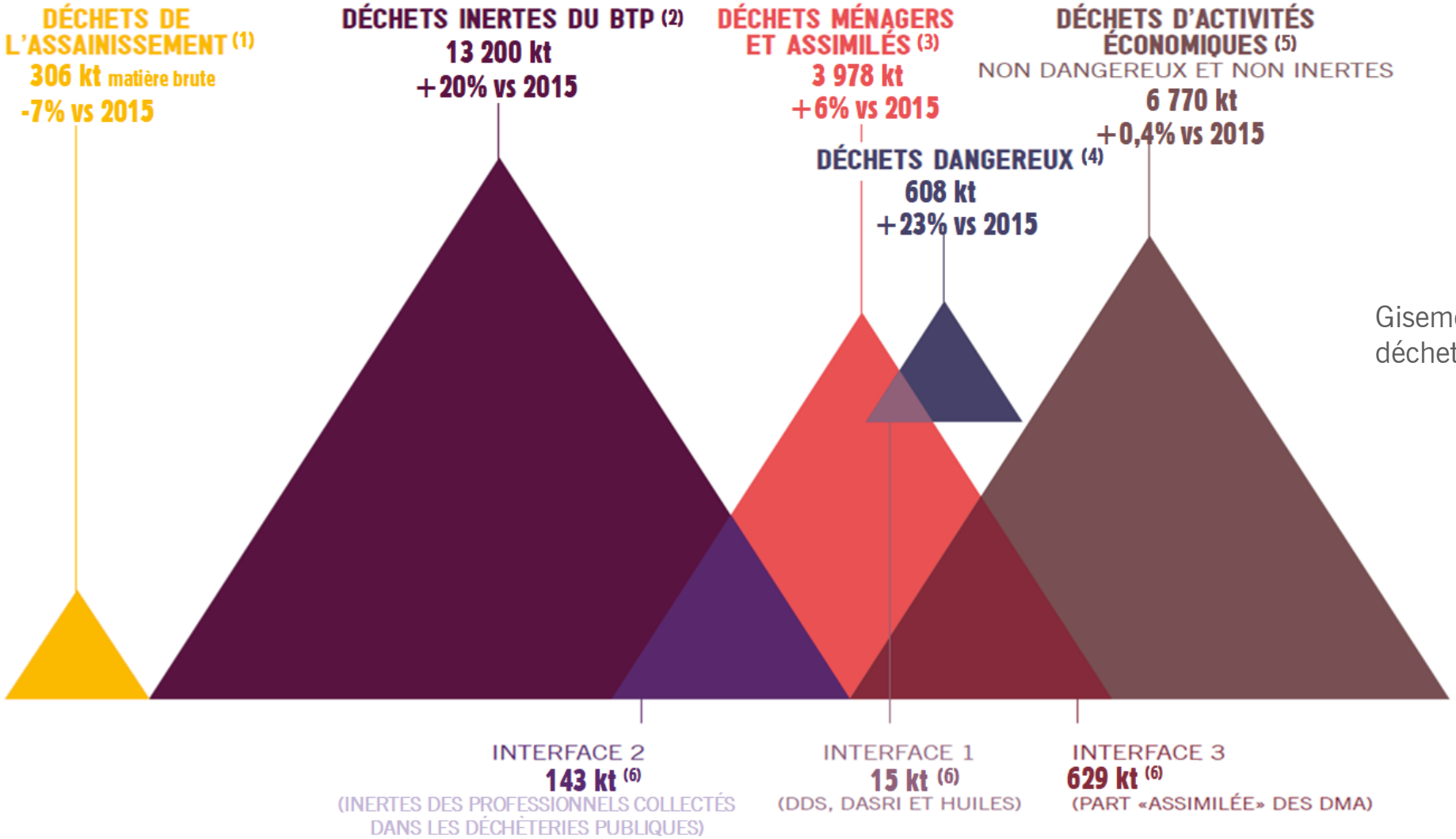

Gisement global = somme des déchets - somme des interfaces

Sources : AREC et CERC Nouvelle-Aquitaine - Données 2017-2018-2019 - Edition 2021

La production de déchets des activités économiques (non dangereux non inertes)

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS NON DANGEREUX NON INERTES DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES SUR LA PÉRIODE 2015-2019 ET OBJECTIF RÉGIONAL AUX HORIZONS 2025 ET 2031

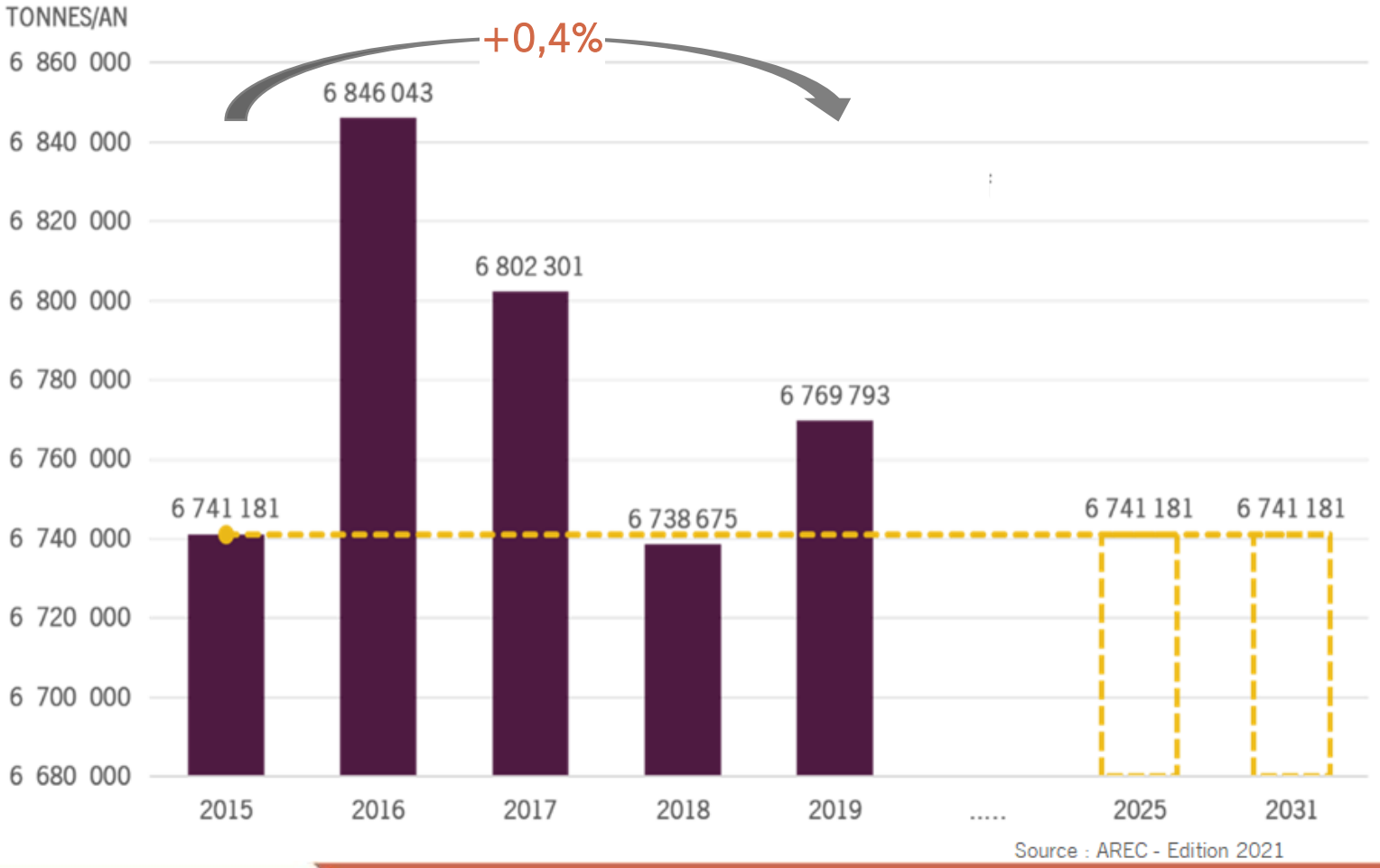

Source : AREC - Edition 2021

Objectif du PRPGD :

Stabilisation de la production de DAE NDNI en 2031 vs 2015 malgré les perspectives de croissance de l'activité économique

La production de déchets ménagers et assimilés (DMA)

+5,2%

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS ENTRE 2010 ET 2019 (KG/HAB.AN) ET OBJECTIF NATIONAL À HORIZON 2020

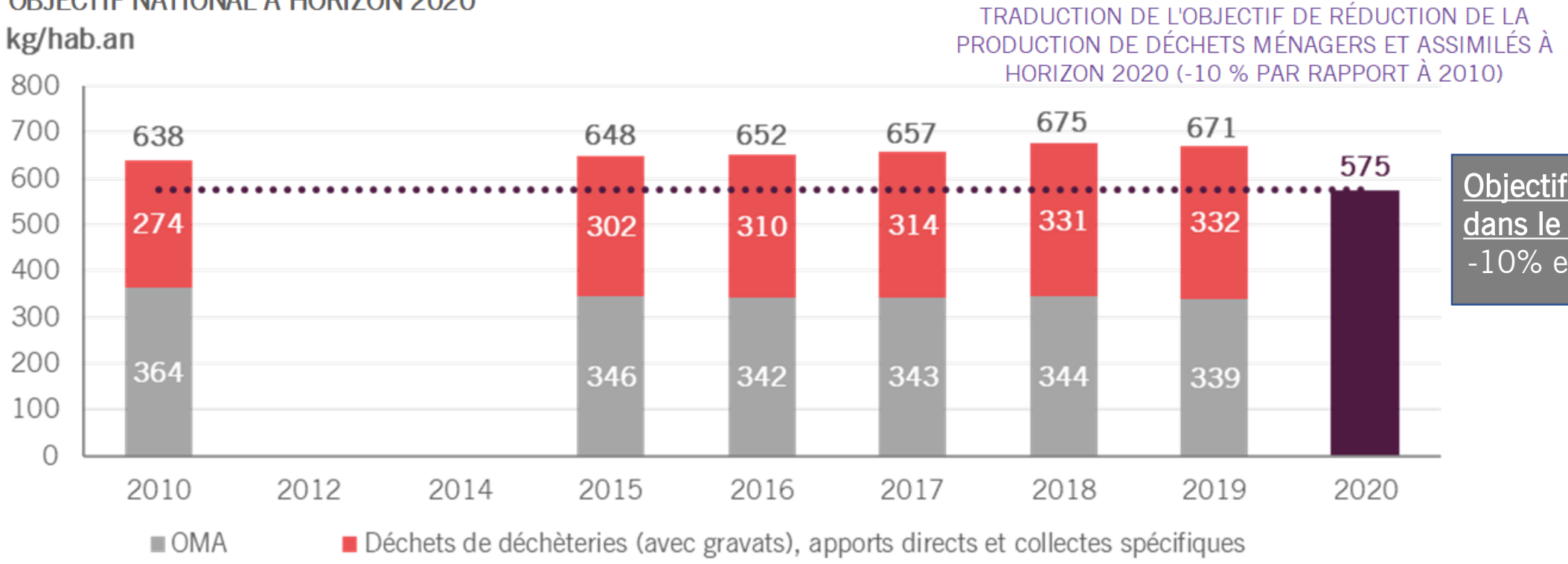

Objectif LTECV repris dans le PRPGD :
-10% en 2020 VS 2010

Source : AREC - Edition 2021

La production de déchets ménagers et assimilés (DMA)

COMPOSITION DÉPARTEMENTALE DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (DMA) EN 2019 ET ÉVOLUTION DEPUIS 2010

	ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES ET ASSIMILÉES KG/HAB.AN	RECYCLABLES SECS HORS VERRE KG/HAB.AN	VERRE KG/HAB.AN	BIODÉCHETS COLLECTÉS SÉPARÉMENT KG/HAB.AN	DÉCHETS DE DÉCHÈTERIES ET AUTRES ENCOMBRANTS (hors gravats) KG/HAB.AN	GRAVATS KG/HAB.AN	TOTAL DMA KG/HAB.AN	EVOLUTION 2010-2019
CHARENTE	184	72	36	1	238	71	602	+ 3 %
CHARENTE-MARITIME	259	79	58	1	295	83	776	0 %
CORRÈZE	223	55	33	1	228	44	584	+ 9 %
CREUSE	195	56	39	-	201	62	554	+ 11%
DORDOGNE	230	66	42	0	233	69	640	+ 9 %
GIRONDE	255	56	35	9	252	56	662	+ 5 %
LANDES	304	44	44	1	527	213	1134	+ 4 %
LOT-ET-GARONNE	247	46	31	14	236	55	630	+ 7 %
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	246	53	39	16	217	49	620	+ 7 %
DEUX-SÈVRES	169	54	40	17	241	79	599	+ 4 %
VIENNE	200	52	37	1	231	72	592	+ 3 %
HAUTE-VIENNE	214	51	32	0	202	35	535	+ 3 %
NOUVELLE-AQUITAINE	237	57	39	6	261	71	671	+ 5 %

Source : AREC - Données 2019 - Edition 2021

PRODUCTION DE DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS EN 2019 PAR DÉPARTEMENT

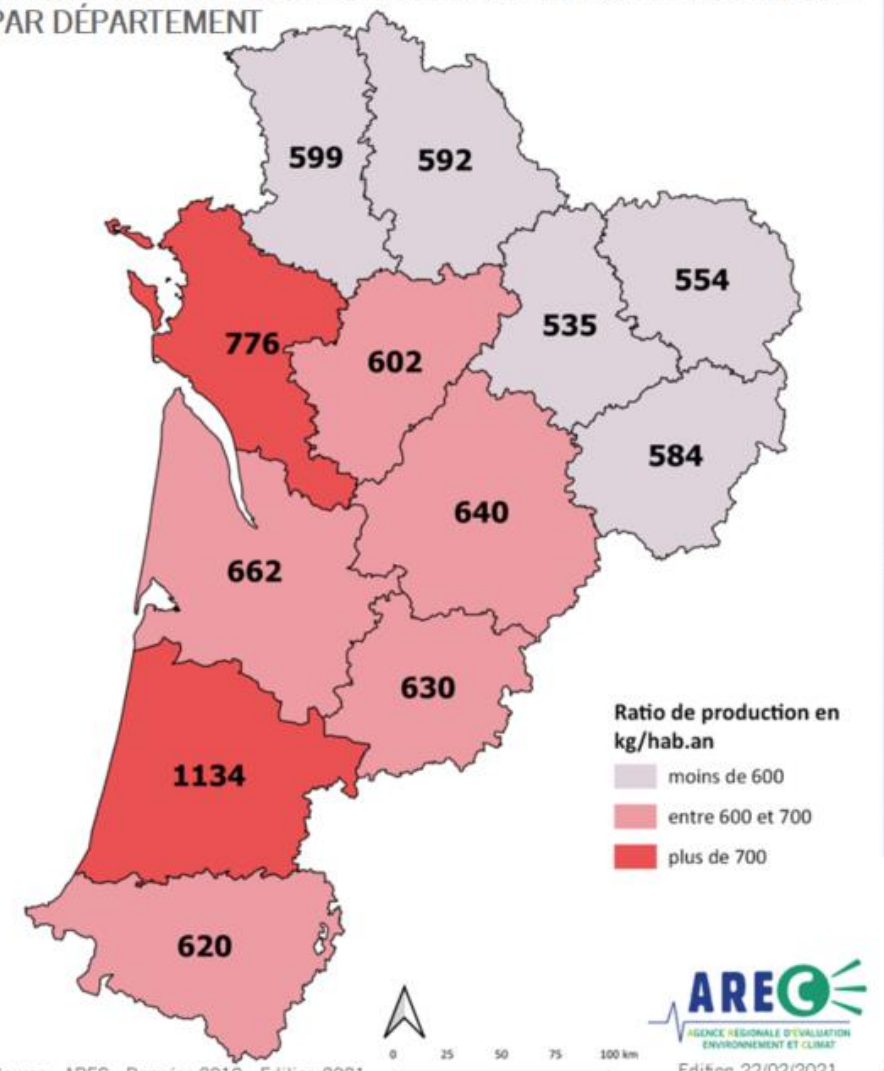

Source : AREC - Données 2019 - Edition 2021

Edition 22/02/2021

La valorisation matière des déchets (recyclage matière, compostage et méthanisation)

Taux de valorisation matière des déchets non dangereux non inertes

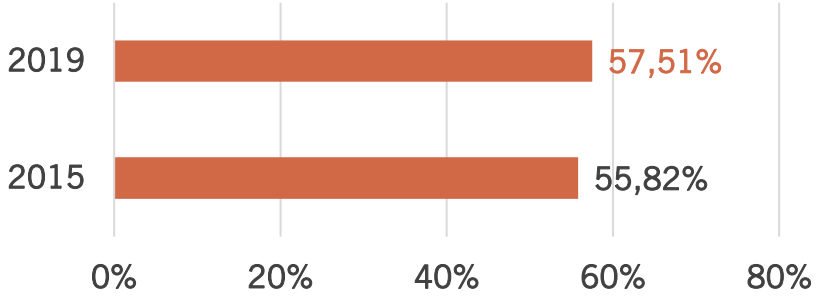

Objectifs du PRPGD :
65% en 2025
70% en 2031

Objectifs LTECV : 55% en 2020 et 65% en 2025

Taux de valorisation matière concernant les DMA

Ordures ménagères et assimilés (OMA)

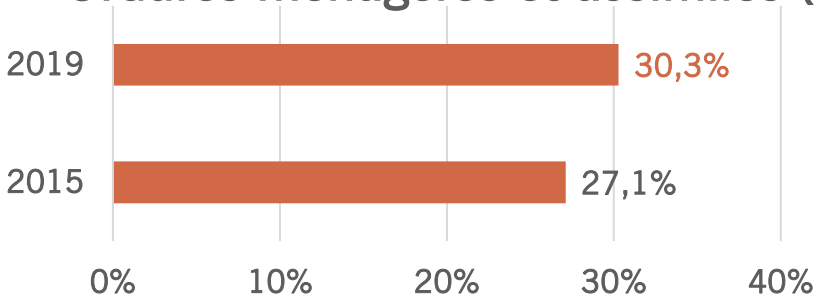

Objectifs du PRPGD :
39% en 2025
44% en 2031

Déchets occasionnels

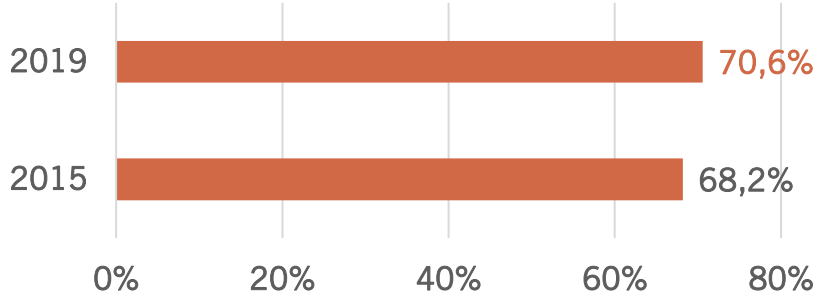

Objectifs du PRPGD :
80% en 2025
82% en 2031

Le traitement final des déchets non dangereux non inertes

- Evolution des quantités de déchets non dangereux non inertes stockés sur les installations de la région

Objectifs LTECV repris dans le PRPGD :
-30% en 2020 vs 2010
-50% en 2025 vs 2010

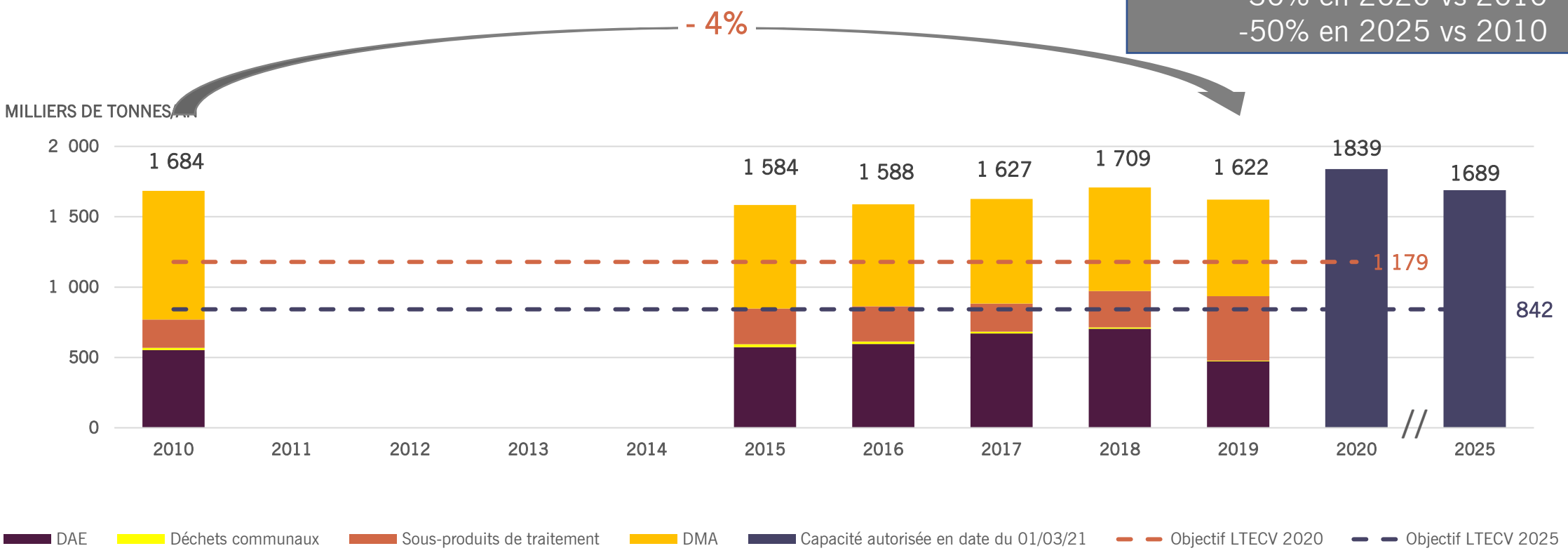

ANALYSE DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS MÉNAGERS ASSIMILÉS 2019 SELON LA TYPOLOGIE DES TERRITOIRES

Sabine BIBAUD (AREC Nouvelle-Aquitaine)

Pourquoi cette analyse ?

- Exploiter/valoriser toujours mieux les données de l'Observatoire :
  - Répondre à des attentes et/ou des besoins d'analyses spécifiques (analyses multicritères) ;
  - Nourrir le site de datavisualisation.

- Disposer de nouvelles méthodes d'analyses qui permettent de produire des données allant au-delà du simple regroupement géographique (région, département) dans le but d'offrir un nouvel éclairage :
  - Aux collectivités : pour se positionner vis-à-vis des autres sur la base de critères les regroupant par ensembles homogènes ;
  - Aux décideurs : pour avoir un retour sur les impacts des actions plus ciblé en fonction de critères pertinents et définir des territoires à enjeux.

Méthodologie utilisée et critères retenus

- **Etape 1 : définir les collectivités touristiques en croisant les données suivantes :**
  - Part de la surface urbanisée rapportée à la surface totale du territoire, *Corine Land Cover, 2018* ;
  - Densité de population, *INSEE, RP 2016* ;
  - Densité de logement, *INSEE, RP 2016* ;
  - Offre d'hébergement touristique en capacité (chambres d'hôtels et emplacements de camping) au km², *INSEE, base touristique, 2019* ;
  - Nombre d''équipements au km² : les équipements de nature touristique (domaine skiable, port de plaisance…) sont inclus. *INSEE, Base des équipements 2018* ;
  - Part des résidences secondaires dans l'ensemble des logements du territoire, *INSEE, RP, 2016* ;
  - Offre d'entreprises de type commerces et services rapportée à la population du territoire, *INSEE, RP, 2016.*

- **Etape 2 : définir les collectivités rurales/urbaines en croisant les données suivantes :**
  - Densité de population, *INSEE, RP 2016* ;
  - Taux de croissance annuel moyen de l'emploi total de 1990 à 2016, *INSEE « Sphères présentielles et productives » Version 2019* ;
  - Variation annuelle de la population de 2011 à 2016, *INSEE, RP 2016* ;
  - Nombre d'équipements au km² : les équipements de nature touristique (domaine skiable, port de plaisance…) sont exclus. *INSEE, Base des équipements 2018* ;
  - Part des entreprises agricoles dans le total des entreprises, *INSEE, RP 2016* ;
  - Rapport CS+/CS- : les CS+ regroupent les cadres et professions intermédiaires et les CS- regroupent les ouvriers et employés, *INSEE, RP 2016*.

Territoires à compétence COLLECTE en 2019 et typologies de territoires associées

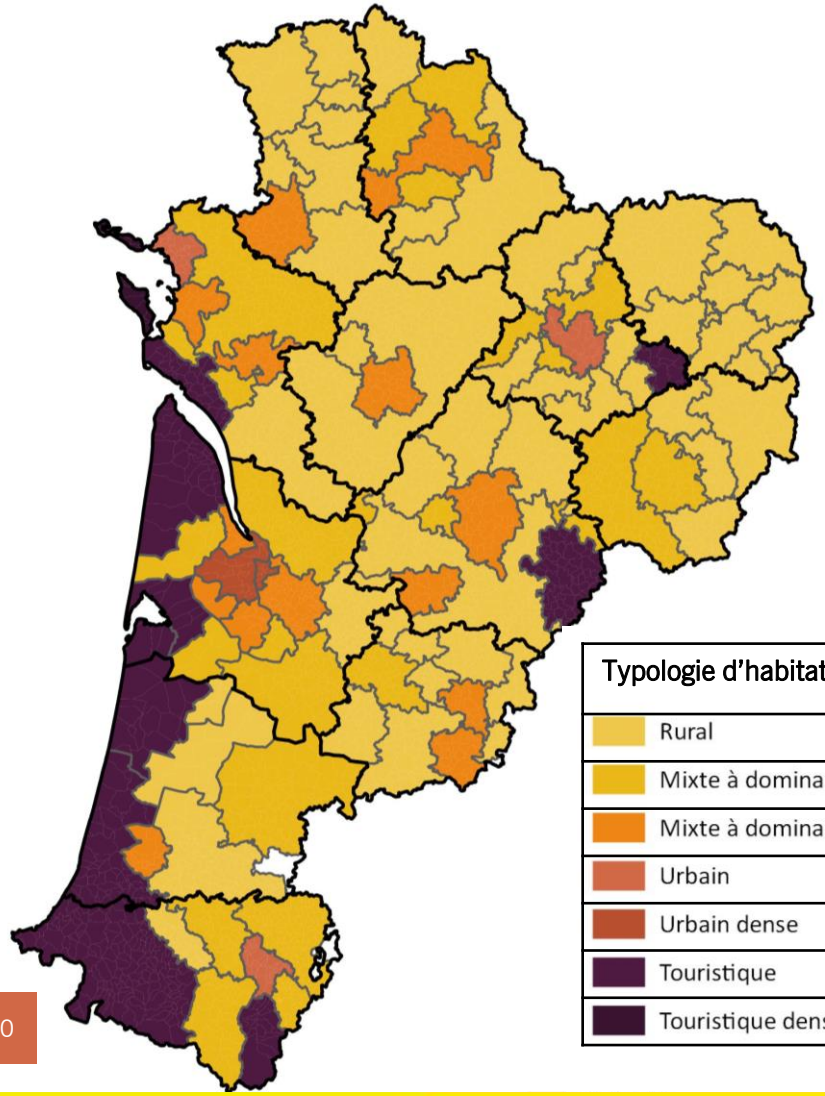

101 collectivités

5 923 995 habitants

Typologie d'habitat	Nbre d'EPCI	%
Rural	48	47%
Mixte à dominante rurale	22	22%
Mixte à dominante urbaine	14	14%
Urbain	3	3%
Urbain dense	2	2%
Touristique	10	10%
Touristique dense	2	2%

Population par typologie

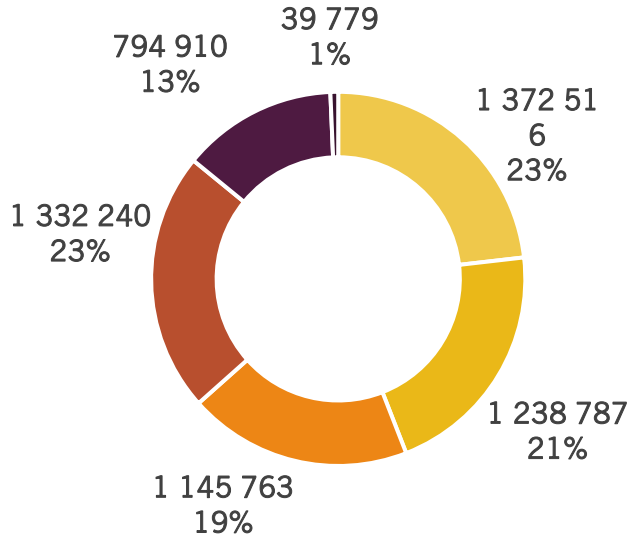

Remarques :

- Territoires mixtes = territoires pour lesquels certaines caractéristiques sont nuancées par rapport au groupe vers lequel ils tendent :
  - Rural avec quelques caractéristiques urbaines (gros bourg par ex) → mixte rural
  - Ville-centre avec communes plus rurales autour → mixte urbain
- Pour les analyses à suivre :
  - regroupements de typologie réalisés à des fins de représentativité : Urbain + Urbain dense

La lecture des graphiques en boîtes à moustaches…

- Ils permettent de représenter la dispersion d'un jeu de données autour de la médiane.

- La médiane est le point milieu d'un ensemble de données qu'elle divise en deux moitiés égales.

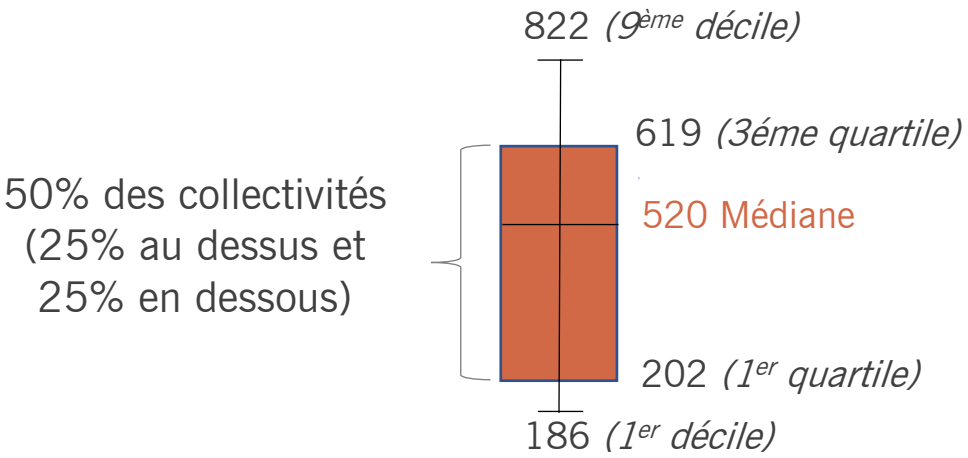

Aide à la lecture : «Le ratio médian est de 520 kg/hab.an c'est-à-dire que l'on a autant de ratios en dessus qu'en dessous de ce point milieu.
50% des collectivités ont un ratios compris entre 202 et 619 kg/hab, 80% des collectivités ont un ratio compris entre 186 et 822 kg/hab.*

**Les 1er et 9ème déciles permettent d'écarter de la série de données les valeurs « extrêmes » qui statistiquement pourraient être défaillantes.*

Production de DMA en kg/hab.an par typologie de territoire en 2019

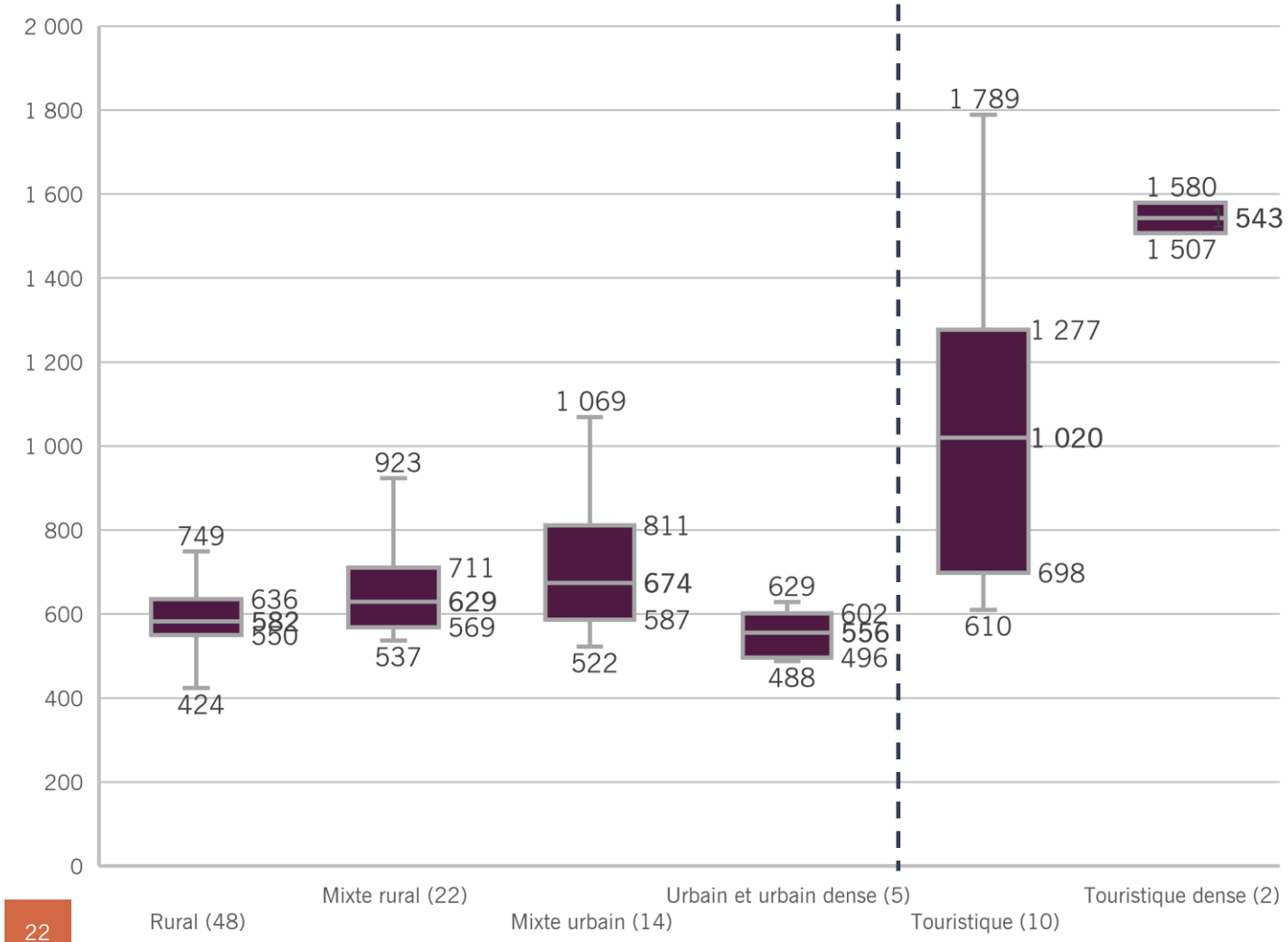

- La médiane des collectivités de typologie urbaine est la plus faible observée (556 kg/hab.an).
- Ensuite par ordre croissant :
  - collectivités rurales (582 kg/hab.an)
  - collectivités mixtes rurales (629 kg/hab.an)
  - collectivités mixtes urbaines (674 kg/hab.an).
- Ratios des collectivités touristiques et touristiques denses hors normes, au-delà des 1000 kg/hab.an. Ceci s'explique par le fait que les ratios sont calculés sur la base de la population INSEE sans prise en compte de la population touristique.
- Les écarts s'expliquent par la variabilité des territoires classés touristiques (littoral VS tourisme rural).

Production d'OMR en kg/hab.an par typologie de territoire en 2019

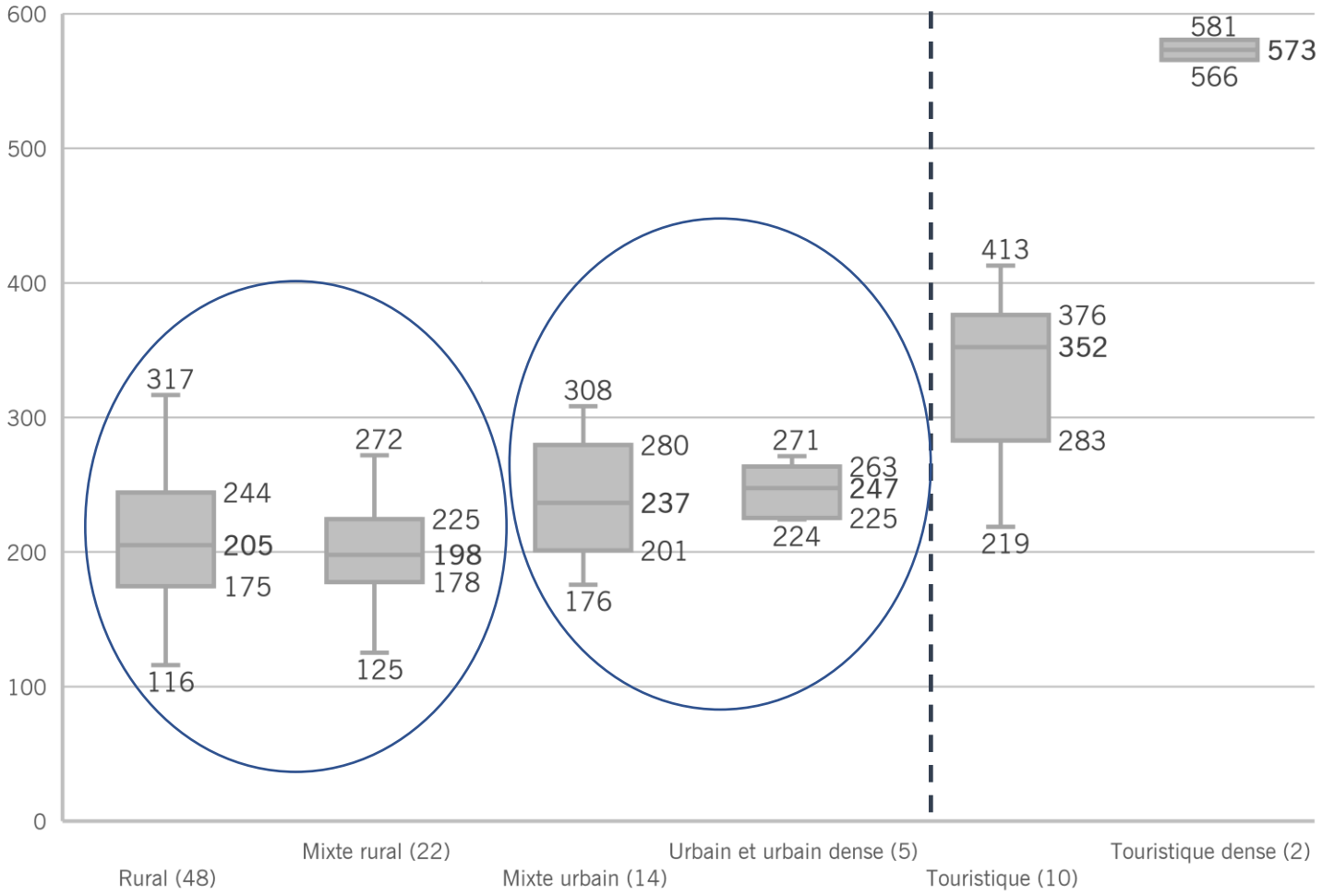

- Schéma de répartition des médianes différent de l'analyse précédente. Les écarts sont moins marqués.
- La médiane la plus basse est observée pour les collectivités de typologie mixte rural, ensuite : rural, mixte urbain et urbain + urbain dense.
- 2 groupes de typologies : Rural/mixte rural d'un côté et Urbain/mixte urbain de l'autre.
- Les ratios des collectivités touristiques et touristiques denses restent hors norme.

Production de déchets de déchèteries et autres encombrants en kg/hab.an en 2019

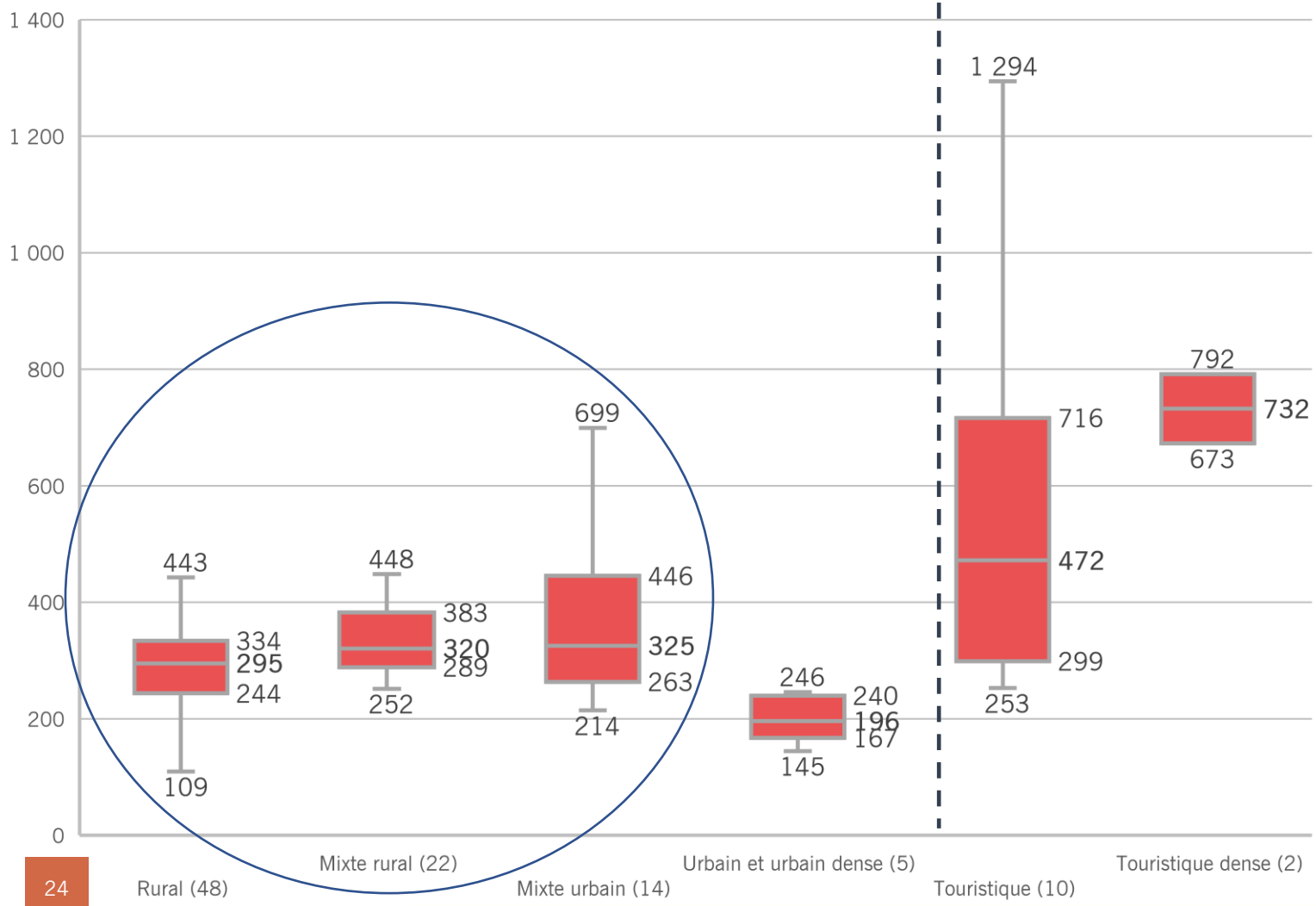

- Schéma de répartition des médianes proche de la première analyse.
- Les collectivités urbaines présentent les ratios les plus faibles et les moins disparates.
- Les ratios des EPCI de typologies rurale, mixte rurale et mixte urbaine s'étendent sur des grandes plages : les écarts entre max et min sont compris entre 196 et 485 kg/hab.an pour chacune de ces catégories.

→ C'est la très grande variabilité des ratios de déchets de déchèteries et autres encombrants qui influe directement sur les ratios de DMA.

- Les ratios des collectivités touristiques et touristiques denses sont hors normes.

Bilan de l'analyse de la production de DMA selon la typologie des territoires

Valeur médiane de la production (kg/hab.an)	Rural	Mixte rural	Mixte urbain	Urbain	Touristique	Touristique dense
DMA (total)	582	629	674	556	1020	1543
OMR	205	198	237	247	352	573
Recyclables secs	44	57	56	58	73	110
Déchets de déchèteries et autres encombrants	295	320	325	196	472	732

- Globalement les collectivités urbaines produisent moins de déchets à l'habitant devant les collectivités rurales et loin devant les mixtes rurales et urbaines qui présentent des médianes au-delà des 600 kg/hab.an.
- Les déchets de déchèteries et autres encombrants se révèlent être déterminants dans l'analyse selon la typologie des territoires car ils présentent la plus grande variabilité des médianes (écart de 129 kg/hab.an contre seulement 49 kg/hab.an pour les médianes OMR hors touristique et 14 kg/hab.an pour les recyclables).
- Les productions des collectivités urbaines sont les plus faibles en déchèteries. Pourquoi ?

→ usagers moins équipés de véhicules ? moins « d'encombrants » ? travaux réalisés par des professionnels ? accès réservé aux particuliers (pas de pro),…. Poids de l'offre de service ?

DONNÉES 2019 SUR LES DÉCHETS INERTES ET LES MATÉRIAUX RECYCLÉS

Sébastien PERRUCHOT (CERC Nouvelle-Aquitaine)

Quels sont les objectifs ?

- Identifier les filières gestion de gestion des déchets inertes (DI) / gisement
- Connaître les ressources disponibles de matériaux recyclés
- Suivre les objectifs réglementaires nationaux et régionaux (PRPGD)
- Valoriser les pratiques des professionnels et des maîtres d'ouvrages
- Faciliter la prise en compte dans les documents d'urbanisme des besoins en matière d'installations et de ressources minérales

Campagne d'enquête 2016	→	Campagne d'enquête 2018	→	Campagne d'enquête 2020
Données 2015		Données 2017		Données 2019

Près de 13,2 millions de tonnes de déchets inertes générés en 2019

Évaluation du gisement de déchets inertes en Nouvelle-Aquitaine (en milliers de tonnes)

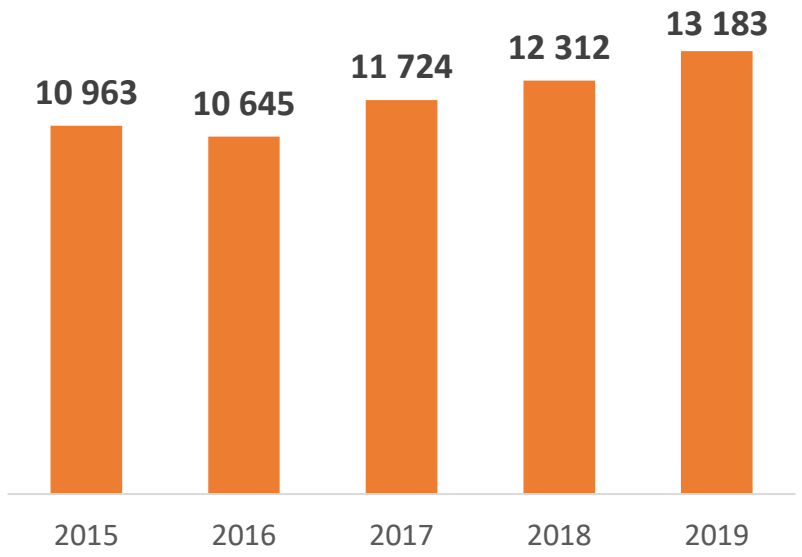

Estimation du gisement (en milliers de tonnes)	Année de « référence » 2015 (PRPGD)	Année 2019	2019/2015
Gironde	**2 890**	**3 684**	+27%
Charente-Maritime	**1 194**	**1 445**	+21%
Pyrénées-Atlantiques	**1 252**	**1 359**	+9%
Landes	**743**	**957**	+29%
Vienne	**805**	**924**	+15%
Dordogne	**773**	**918**	+19%
Charente	**654**	**830**	+27%
Lot-et-Garonne	**615**	**804**	+31%
Deux-Sèvres	**692**	**798**	+15%
Haute-Vienne	**697**	**740**	+6%
Corrèze	**439**	**505**	+15%
Creuse	**209**	**218**	+4%

- Évolution relativement importante liée à une activité plus soutenue dans le Bâtiment et les Travaux Publics

458 installations de gestion des déchets inertes identifiées en région

Nombre d'installations identifiées

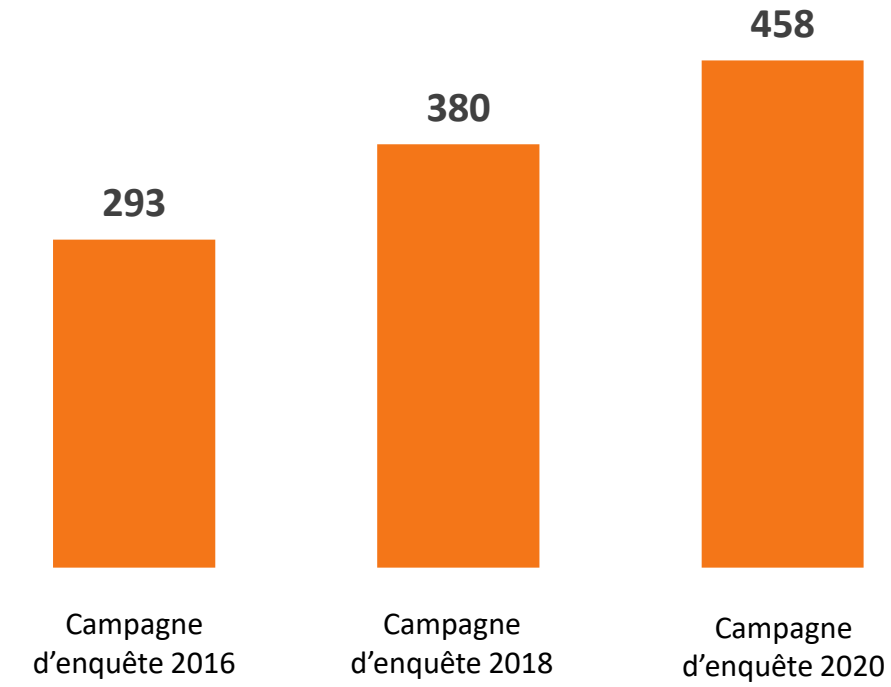

- 458 sites identifiés lors de la campagne d'enquête 2020
- Progression sensible par rapport à 2016 et 2018
- Création et/ou la régularisation administrative d'installations au cours des 4 dernières années.
- les exploitants d'installations ont joué le jeu pour renseigner les questionnaires, avec un taux de réponse à l'enquête de près de 90%.

Les filières de gestion se structurent …

Nombre d'installations par département *

	Campagne 2016	Campagne 2018	Campagne 2020	2020/2016
Gironde	39	57	76	+37
Pyrénées-Atlantiques	37	47	68	+31
Deux-Sèvres	35	43	52	+17
Landes	29	39	43	+9
Charente-Maritime	34	39	44	+15
Vienne	32	36	40	+8
Charente	18	29	28	+10
Corrèze	14	26	27	+13
Haute-Vienne	15	15	24	+9
Lot-et-Garonne	16	18	22	+6
Dordogne	12	18	21	+9
Creuse	12	13	13	+1
Nouvelle-Aquitaine	**293**	**380**	**458**	**+165**

- +165 installations supplémentaires ont été comptabilisées entre 2016 et 2020
- Les dynamiques de croissance les plus fortes : Gironde, Pyrénées-Atlantiques et Deux-Sèvres
- Certains départements se caractérisent à l'évidence par un manque d'exutoire à l'échelle départementale
- Pour d'autres, le maillage d'installations est plus conséquent mais ceci n'empêche pas des situations plus tendues voire problématiques sur certains secteurs géographiques.

* Le recensement intègre également 5 plateformes de recyclage temporaires liées à des grands chantiers d'infrastructures et d'aménagement en Charente, Gironde et Pyrénées-Atlantiques.

Le nombre de plateformes de recyclage a quasiment doublé

Nombre d'installations par catégorie

	Campagne d'enquête 2016	Campagne d'enquête 2018	Campagne d'enquête 2020
Plateformes de recyclage	69	86	121
Centrales d'enrobage et PF associée	24	32	40
Carrières - remblayage	63	75	90
Carrière - remblayage et recyclage	22	43	43
ISDI - stockage	93	102	107
ISDI - stockage et recyclage	10	17	20
ISDND	12	17	19
Plateformes de transit	partiel	8	18
TOTAL	**293**	**380**	**458**

68% des installations de gestion des déchets inertes sont des sites de valorisation et/ou de recyclage soit 314 installations.

- Le nombre de plateformes de recyclage à l'échelle régionale a doublé en l'espace de 5 ans. Il passe de 69 à 121 (sans compter les carrières et installations de stockage qui ont développé des activités de recyclage).
- Le nombre de carrières valorisant ou recyclant des déchets inertes a également fortement progressé passant de 85 à 133.
- Le nombre d'ISDI progresse de 103 à 127. 19 effectuent également des campagnes de concassage de déchets inertes.

Un maillage conséquent mais encore imparfait

Recensement des installations – Campagne d'enquête 2020

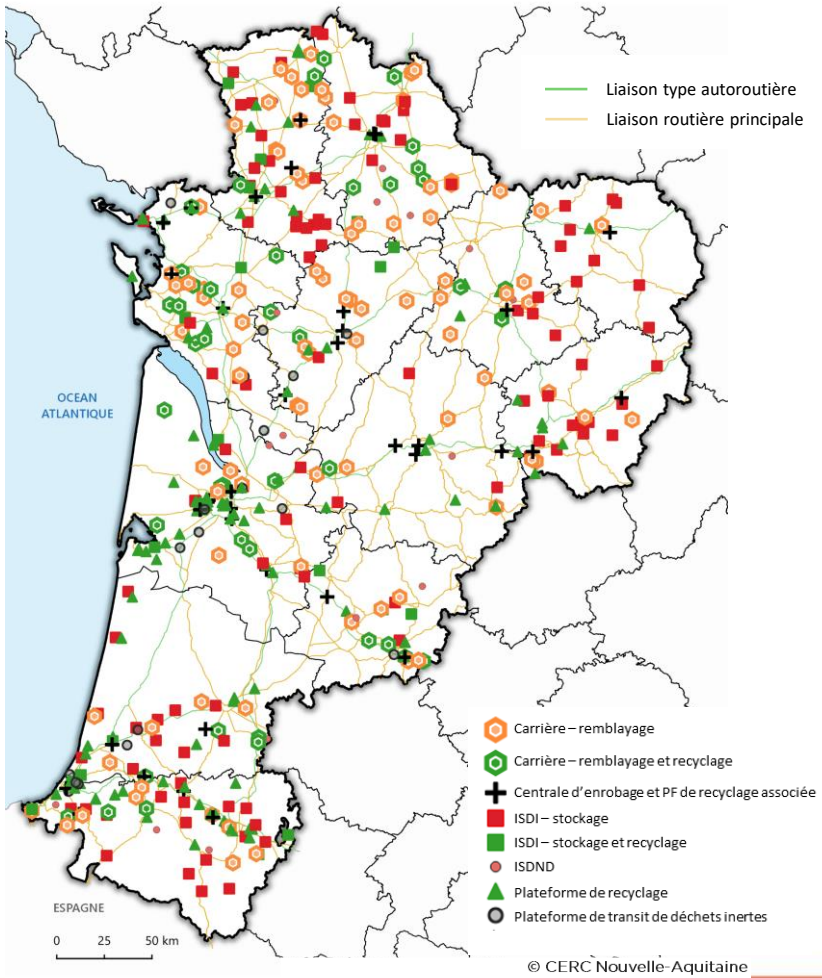

© CERC Nouvelle-Aquitaine
Source : traitement CERC ; SDES ; IGN Admin-Express 2019

Zones de chalandises des installations (Isochrones 15 min)

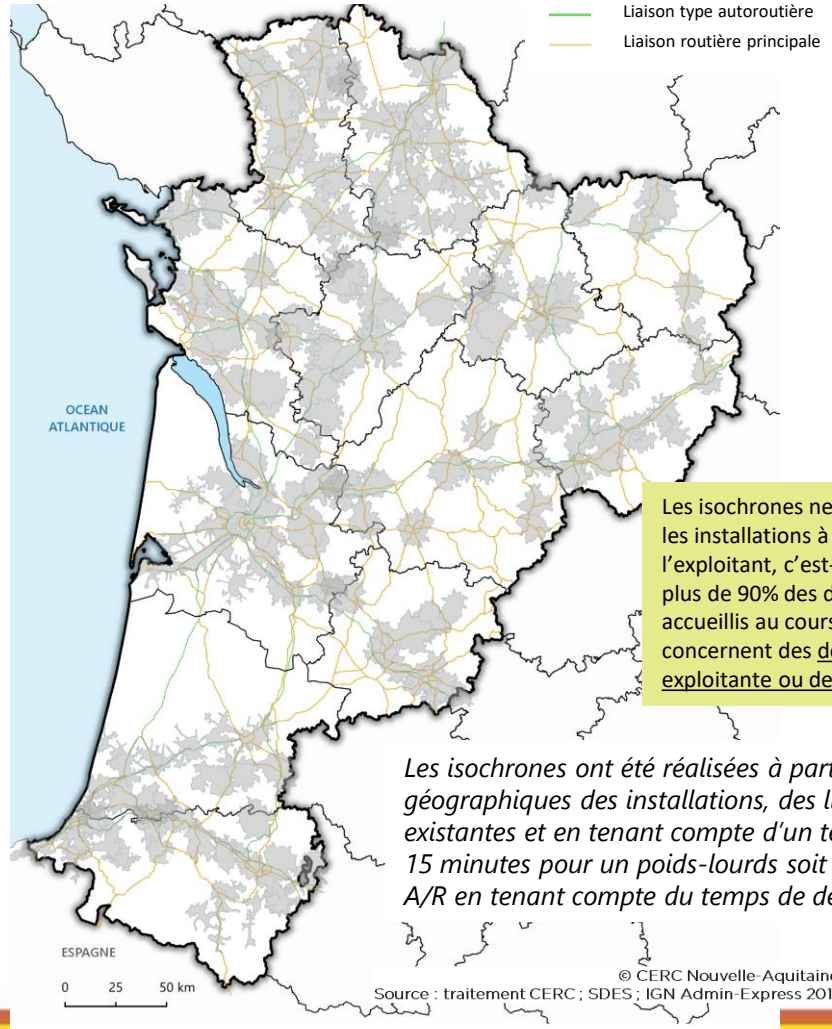

© CERC Nouvelle-Aquitaine
Source : traitement CERC ; SDES ; IGN Admin-Express 2019

Les isochrones ne sont pas indiquées pour les installations à usage principal de l'exploitant, c'est-à-dire pour lesquelles plus de 90% des déchets qui ont été accueillis au cours de l'année 2019 concernent des déchets de l'entreprises exploitante ou de déchèteries.

Les isochrones ont été réalisées à partir des coordonnées géographiques des installations, des liaisons routières existantes et en tenant compte d'un temps de parcours de 15 minutes pour un poids-lourds soit environ 45 min à 1h A/R en tenant compte du temps de dépotage.

Exemple : focus DORDOGNE

Zone de chalandise (ISDI, carrières, PF recyclage…)

Zone de chalandise des installations ouvertes à toutes entreprises à partir d'isochrones de 15 min

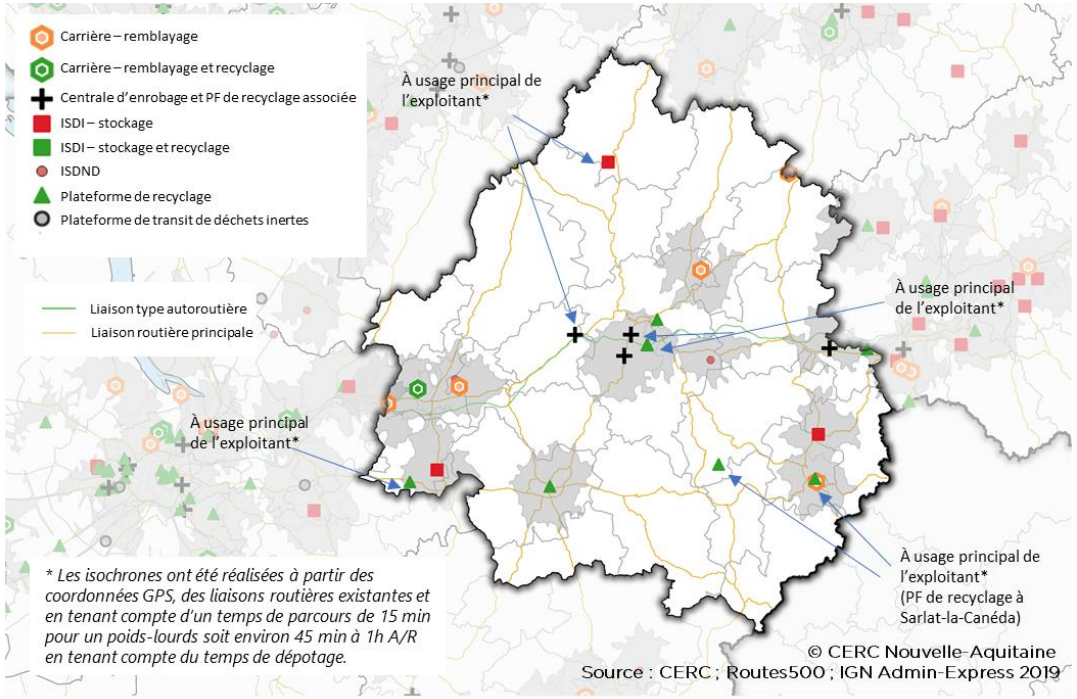

* Les isochrones ne sont pas indiquées pour les installations à usage principal de l'exploitant, c'est-à-dire pour lesquelles plus de 90% des déchets qui ont été accueillis au cours de l'année 2019 concernent des déchets de l'entreprise exploitante ou de déchèteries. Certains de ces sites peuvent ponctuellement accueillir des déchets extérieurs ou commercialiser des matériaux recyclés.

Zone de chalandise avec déchèteries publiques et professionnelles (artisans du BTP)

Zone de chalandise des déchèteries publiques et professionnelles à partir d'isochrones de 15 min

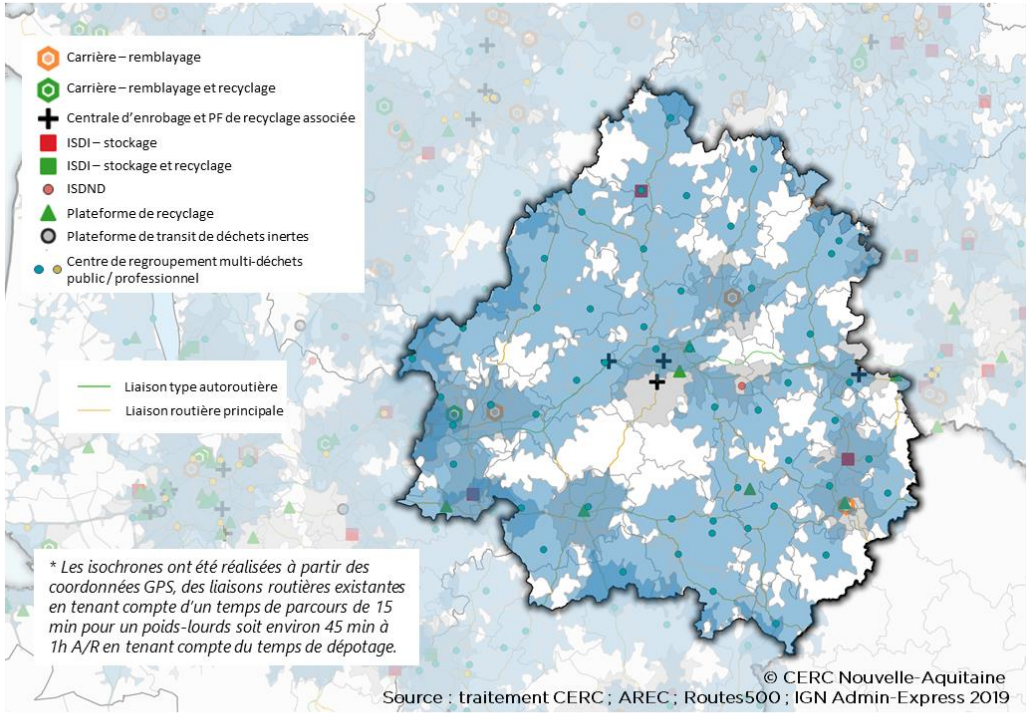

La liste des déchèteries publiques ouvertes aux professionnels et les centres de tri et de regroupement à capitaux privés (déchèteries professionnelles) acceptant les dépôts de gravats et matériaux inertes a été transmis par l'AREC.

Flux entrants sur les installations : 9,2 millions de tonnes

Tonnages de déchets inertes entrants sur les installations
en milliers de tonnes

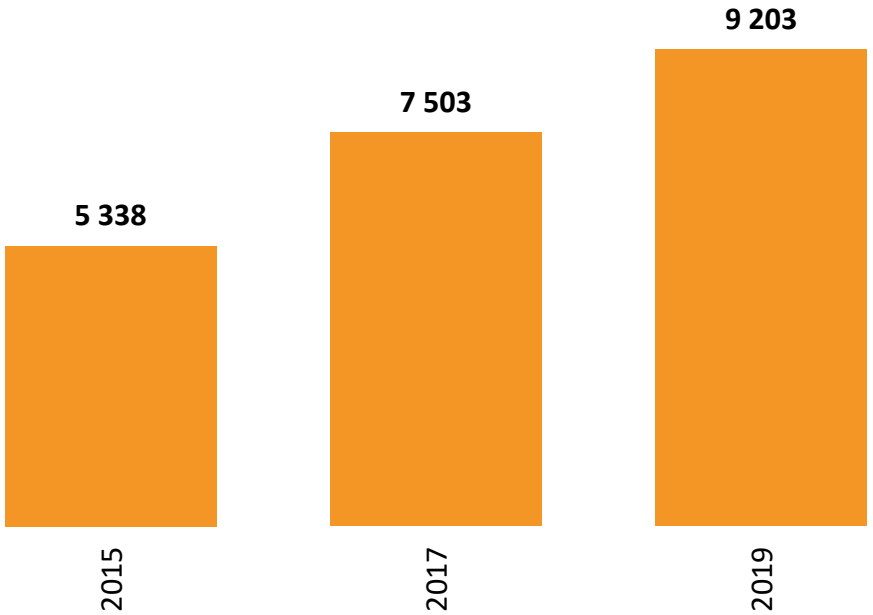

NB : le taux de réponses à l'enquête est proche de 90%. Toutefois, les données pour certaines installations non-répondantes ont été estimées sur la base des réponses aux précédentes vagues d'enquêtes. En l'absence d'information, aucune estimation n'a été réalisée.

- 9 203 milliers de tonnes pris en charge par l'ensemble des installations (y compris les plateformes de transit)

- **8 886 milliers de tonnes** après prise en compte des transferts d'une installation vers une autre : plateformes de recyclage, plateformes de transit vers carrières ou ISDI.

Flux entrants : des progressions à deux chiffres

	2015	2017	2019	2019/2015	2019/2017
Gironde	1 554	2 103	2 529	63%	20%
Charente-Maritime	876	1 218	1 418	62%	16%
Pyrénées-Atlantiques	496	980	1 111	124%	13%
Charente	312	611	877	181%	43%
Vienne	503	711	838	67%	18%
Deux-Sèvres	297	388	615	107%	58%
Landes	471	425	550	17%	29%
Lot-et-Garonne	211	359	411	95%	14%
Haute-Vienne	266	295	356	34%	21%
Dordogne	228	211	290	27%	37%
Corrèze	49	137	139	182%	1%
Creuse	76	65	69	-9%	7%
NOUVELLE-AQUITAINE	**5 338**	**7 503**	**9 203**	**41%**	**23%**

- Les tonnages de déchets entrants sur des installations progressent pour tous les départements, exceptés pour la Creuse sur la période 2015-2019.

- En tonnage, les progressions les plus élevées sont pour la Gironde, la Charente-Maritime et les Pyrénées-Atlantiques. Ces trois départements assurent plus de la moitié de l'accroissement sur l'ensemble de la période étudiée.

Taux de captation du gisement

Taux de captation par département

Flux entrants sur les installations en provenance du département / gisement du département

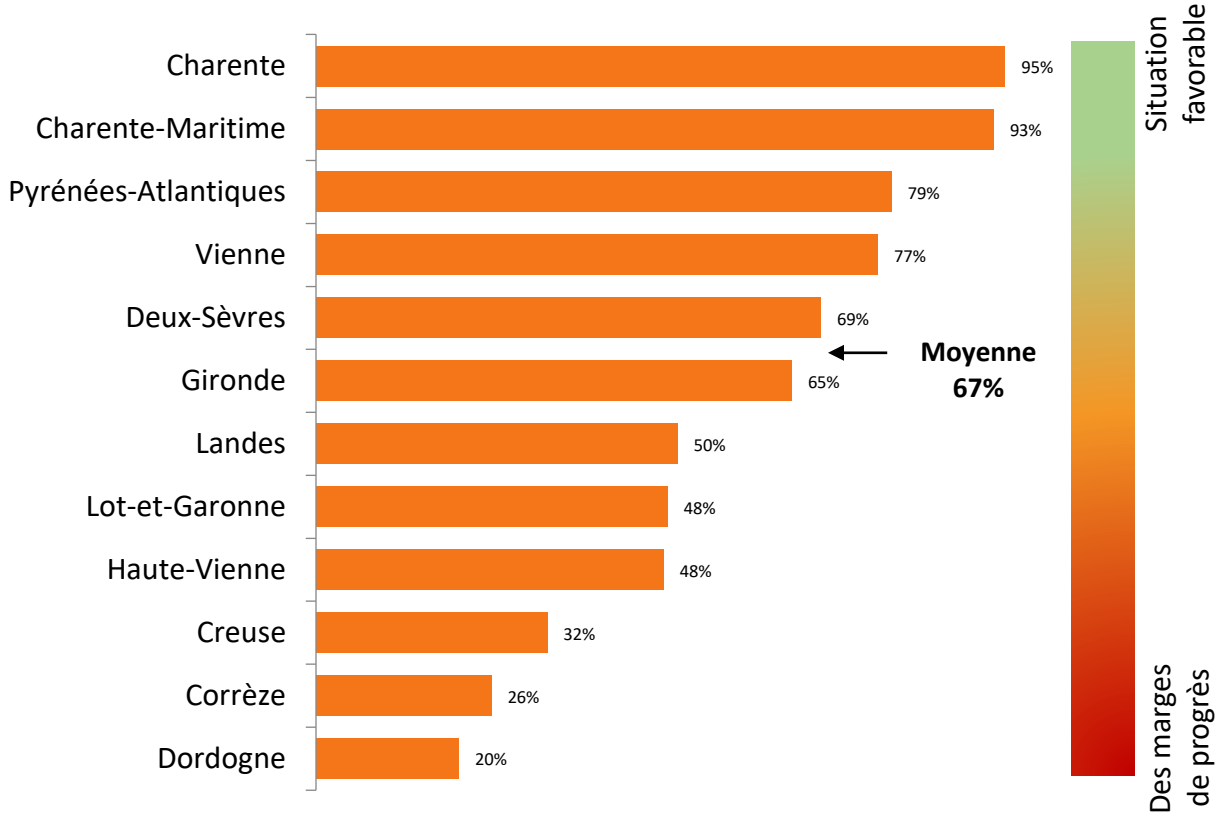

- Le calcul du taux de captation varie fortement en fonction des départements. Dordogne, Creuse et Corrèze affichent les taux le plus faibles

- La présence de carrières avec d'importants besoins de réaménagement influe beaucoup sur le taux de captation selon les départements

Flux interdépartementaux : des échanges dans le cadre des approvisionnements en matériaux de carrières

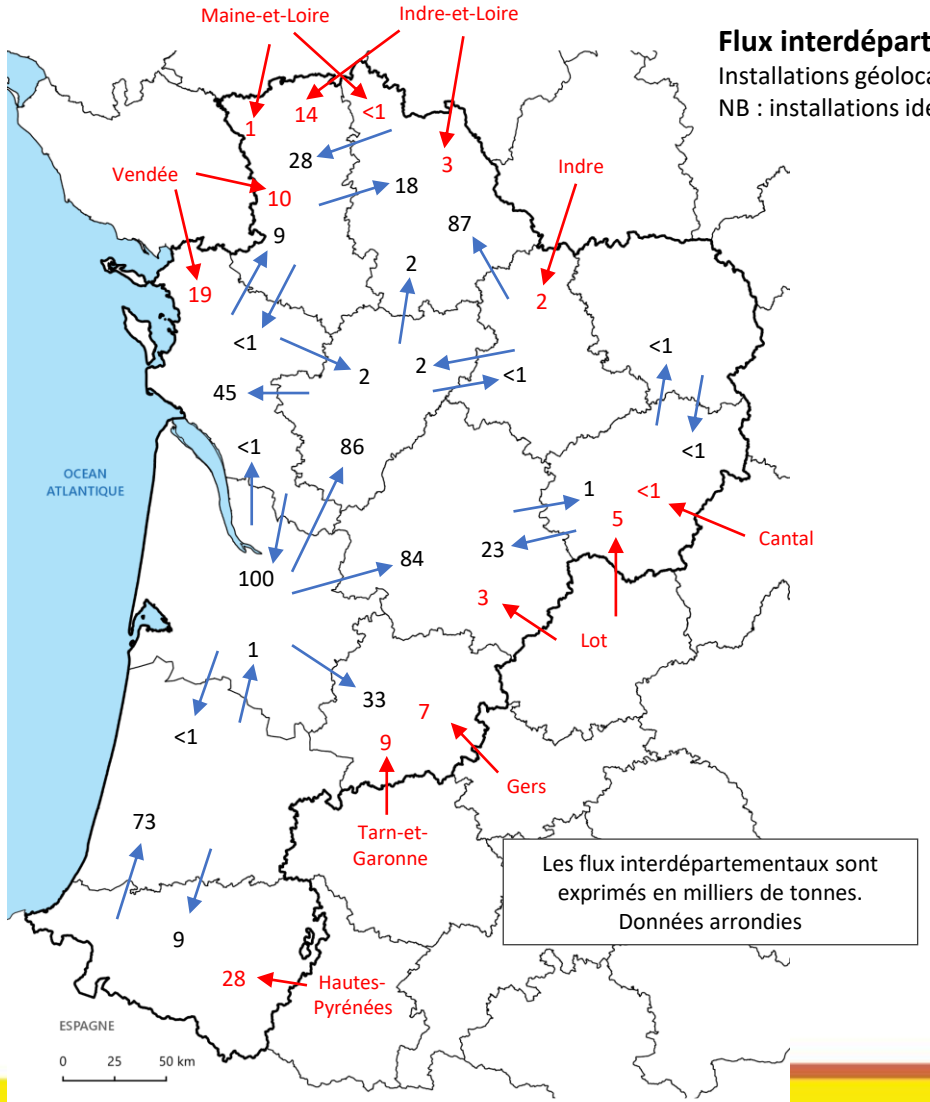

Flux interdépartementaux de déchets inertes – Campagne d'enquête 2020
Installations géolocalisées à partir de leurs coordonnées géographiques
NB : installations identifiées en 2020

- Les notions de proximité et de circuits courts prévalent pour les déchets inertes en raison de leur caractère pondéreux et des coûts de transports associés.

- Cependant, il existe des flux de déchets inertes non négligeables sur moyenne distance, en particulier dans le cadre des flux logistiques d'approvisionnement en matériaux : carrières / plateformes de négoce / plateformes de recyclage / chantiers.

Profil des catégories d'installations selon les tonnages

Plateformes de recyclage

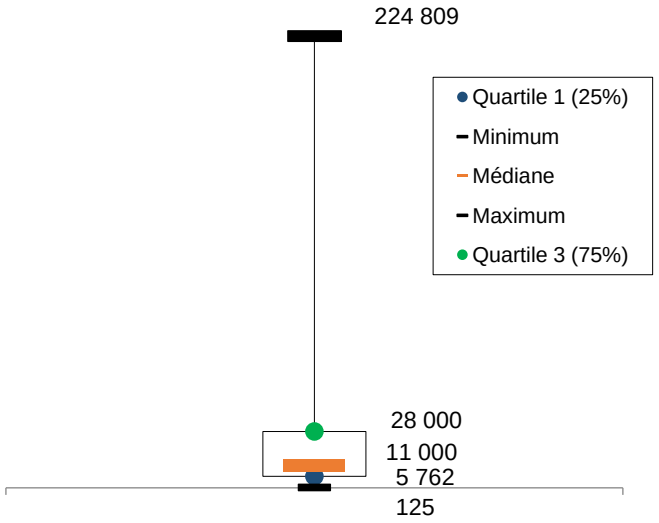

- ¼ des plateformes de recyclage accueille plus de 28 kt. Quelques sites ont réceptionné plus de 100 kt sur l'année 2019, notamment autour de l'agglomération bordelaise et paloise. La médiane se situe à 11 kt et la moyenne à 24 kt.

Carrières

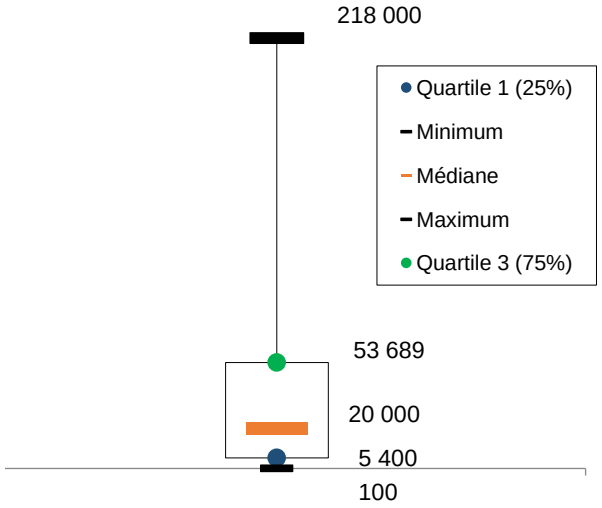

- Les tonnages réceptionnés en carrière sont en moyenne plus élevés que pour les autres catégories. Les déchets sont majoritairement des terres (déblais). La médiane se situe à 20 kt.

Installations de stockage de déchets inertes

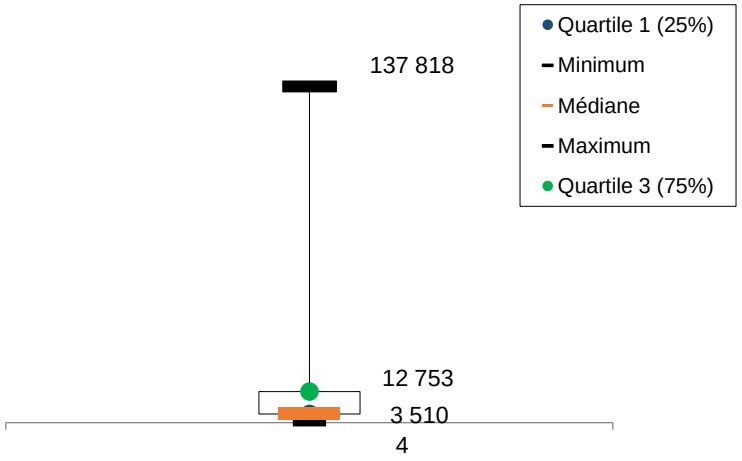

- Quelques ISDI dépassent les 100 kt de déchets entrants mais dans la plupart des cas, les tonnages sont modestes. ¼ des ISDI a réceptionné moins de 3 500 tonnes en 2019. ¾ des ISDI accepte moins de 13 kt.

Une filière globalement vertueuse à l'échelle régionale

- **TAUX DE VALORISATION SUR INSTALLATION = 74%**

	TONNAGES
Envoyés sur un autre site	*317*
Recyclés	2 731
Remblayage carrières	3 518
Réutilisés aménagements	362
Stockés provisoirement (1)	1 146
Stockés définitivement	1 129
ENSEMBLE (HORS ENVOYÉS SUR UN AUTRE SITE)	**8 886**

(1) stockés en attente d'être recyclés ou envoyés sur un autre site.

Poids des modes d'élimination et de valorisation des flux entrants sur les installations

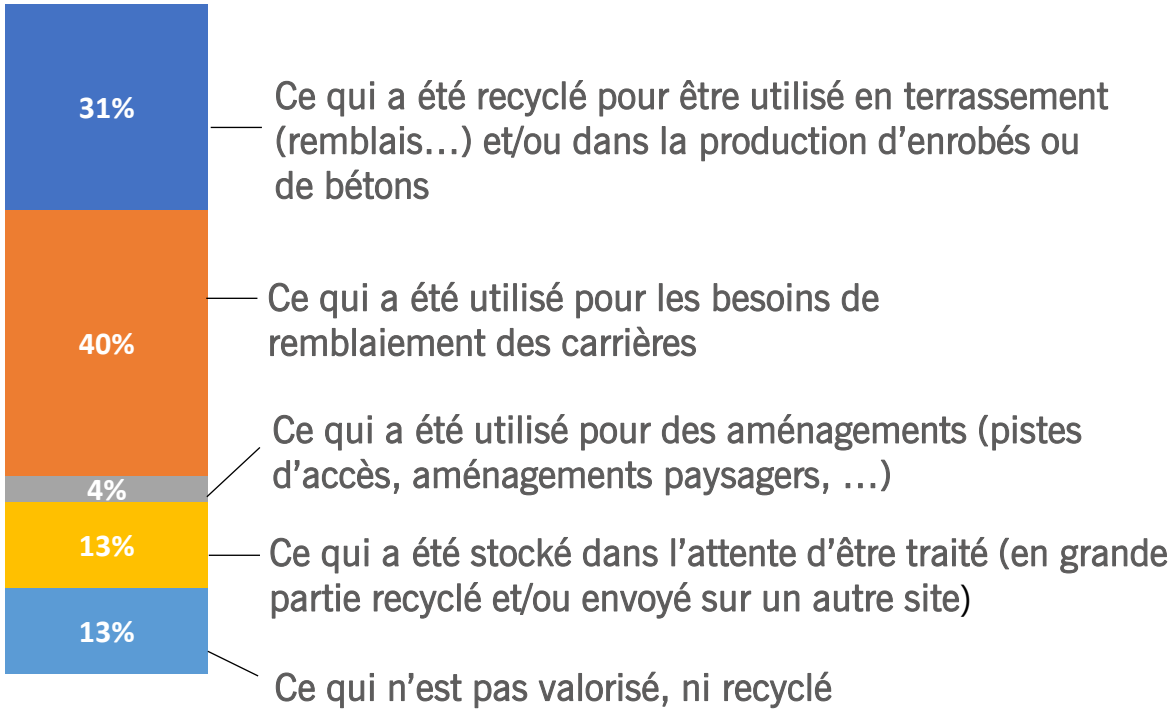

Prudence quant à l'interprétation des taux de valorisation par département

Taux de valorisation sur installation
Tonnages recyclés et valorisés rapportés aux tonnages entrants (après traitement des double-comptes)

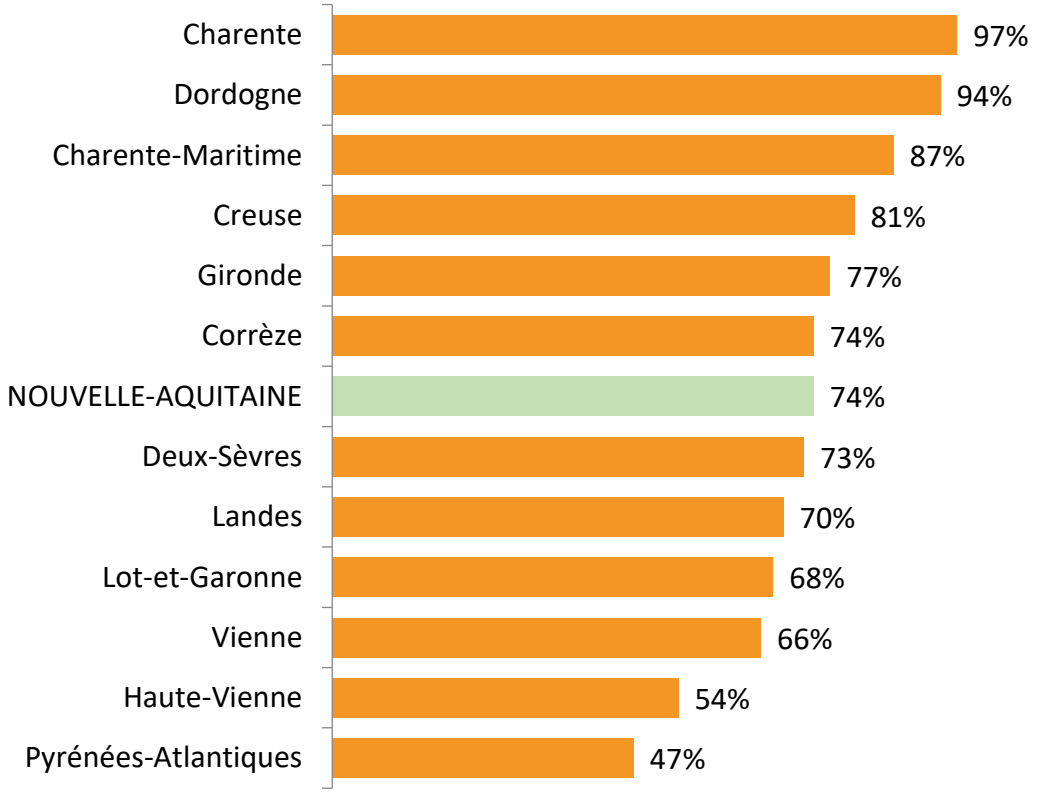

- Les taux de valorisation sur installation sont compris entre 47% et 97% selon les départements. Ils doivent néanmoins être interpréter avec précaution.

PAS D'ISDI = PAS D'ENFOUISSEMENT !

Les « bons » élèves se retrouvent pénalisés

Tonnages de matériaux recyclés : plus de 2,7 millions de tonnes

Tonnages recyclés et stockés provisoirement sur installation
en milliers de tonnes

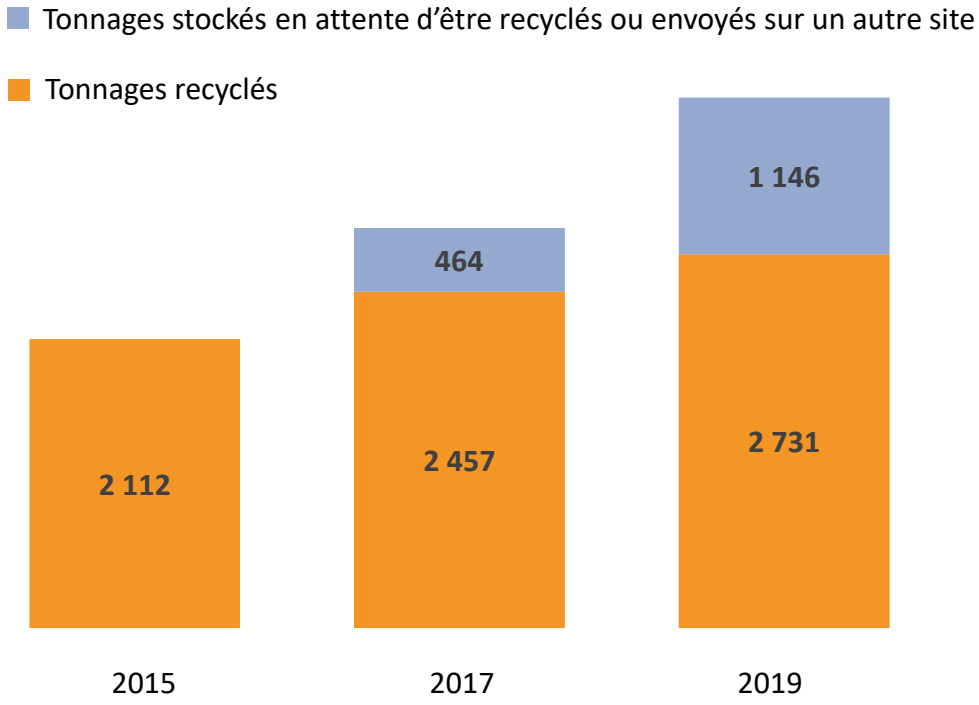

NB : les notions de stockage provisoires ne figuraient pas dans le questionnaire de la campagne d'enquête 2015

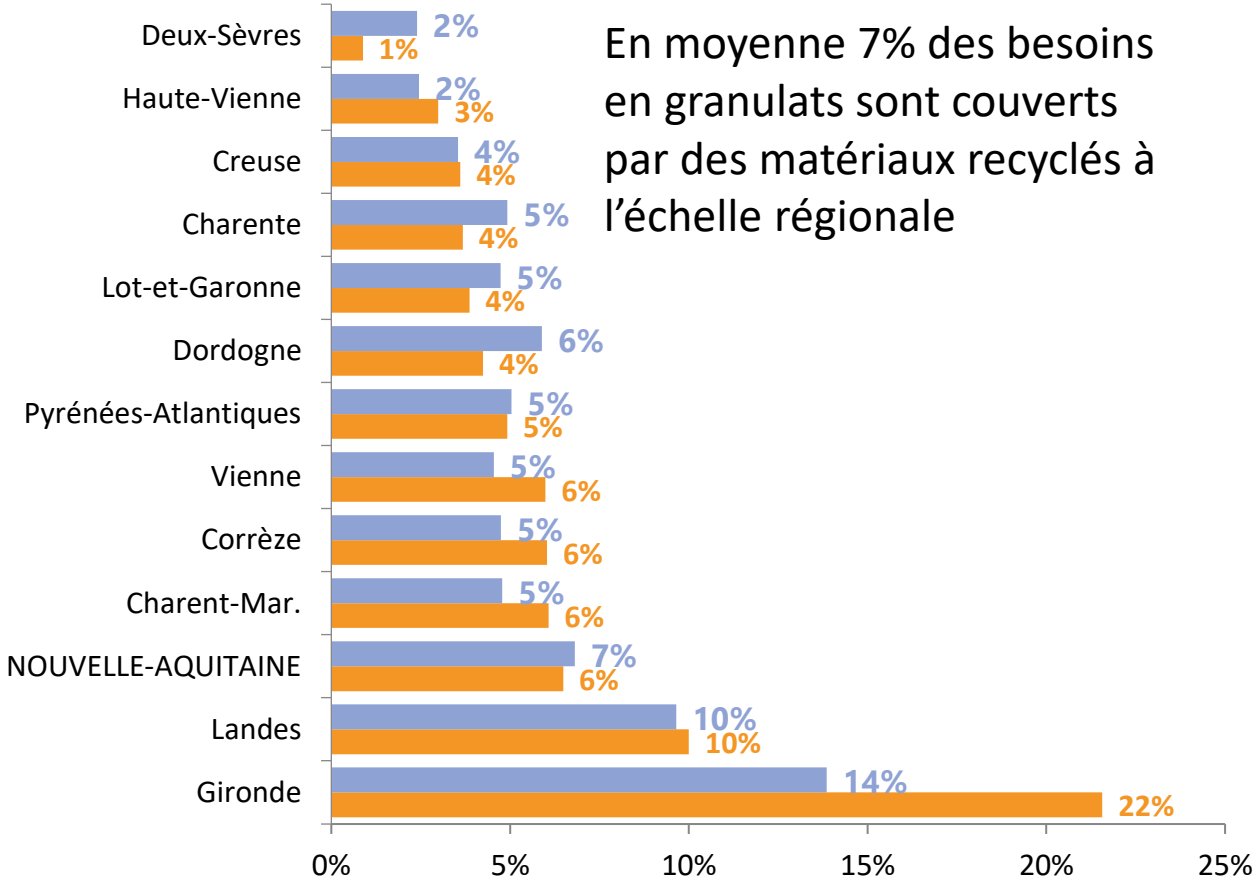

En moyenne 7% des besoins en granulats sont couverts par des matériaux recyclés à l'échelle régionale

Les tonnages recyclés ou réemployés directement sur chantier ne sont pas pris en compte.

ECHANGES / QUESTIONS ?

LES PRINCIPAUX AXES DE TRAVAIL 2021 DE L'ORDEC

LES PRINCIPAUX AXES DE TRAVAIL 2021 DE L'AREC

Amandine LOËB (AREC Nouvelle-Aquitaine)

TROIS enquêtes AREC en 2021 sur les données 2020

1. **Gestion des déchets ménagers** ⇨ toutes collectivités de la région (111) à compétences « déchets » (dont 644 déchèteries)

2. **Traitement des déchets non dangereux non inertes** ⇨ centres de tri des emballages ménagers, ISDND, incinérateurs, TMB, plateformes de broyage et de compostage, quais de transfert exploités par les opérateurs privés (plus de 200 installations régionales) – enquête en partenariat avec le BE SINOE

3. **…dont les centres de tri des déchets d'activités économiques** - enquête en partenariat avec FEDEREC

SUIVI…

…des **objectifs** régionaux et nationaux de réduction des déchets ménagers et de valorisation déchets
…du **maillage** des installations de gestion des déchets non dangereux non inertes
… de **l'organisation** de la gestion des déchets ménagers (collectes, déchèteries)
…de l'évolution de la généralisation du tri à la source des **biodéchets** (compostage, méthanisation…)
…de l'extension des **consignes de tri** des emballages

… du **maillage** des unités de tri/préparation des matières premières secondaires et de CSR

La validation des données

- Confrontation des données des 2 enquêtes « maîtresses »
  - Pour les flux des collectivités qui vont sur des installations : principalement ordures ménagères résiduelles, collectes sélectives, déchets verts, tout-venant des déchèteries,…
  - Nécessité de revenir vers les collectivités et les installations pour valider les données, les corriger et/ou comprendre les différences
  - But = arriver à l'équilibre !
- Double objectif :
  - Fiabiliser la donnée retenue
  - Tracer les flux produits de leurs origines à leurs lieux de traitement/valorisation

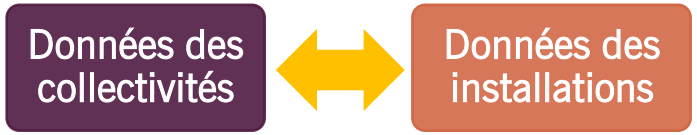

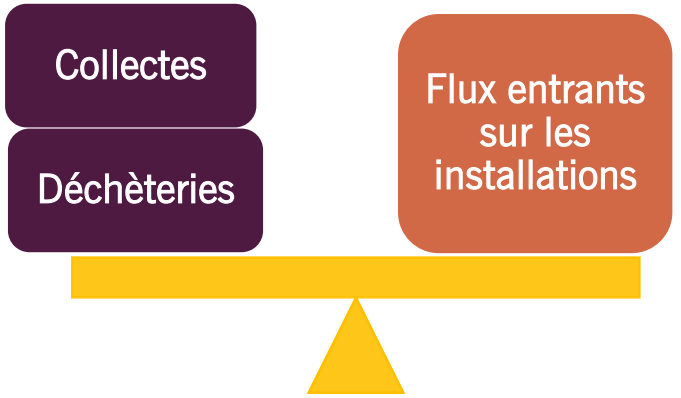

Production de connaissance : actualisation et approfondissements

- Actualisation à l'année 2020 – production et traitement des déchets
  - Déchets ménagers et assimilés : production et traitement, analyse par typologie de territoires sur les données 2020, méthodologie d'estimation régionale de la part des assimilés, GT COLLECTIVITES
  - Déchets des activités économiques : estimation de la production 2020, GT DAE
  - Déchets dangereux : pas de réactualisation (veille méthodologique uniquement)
  - Biodéchets : suivi de l'indicateur "généralisation du tri à la source des biodéchets" et des autres indicateurs de la thématique

Partenaires : Région, ADEME, DREAL, CERC, SYPRED, FEDEREC, FNADE, SNEFID, CCIR, CMA,…

LES PRINCIPAUX AXES DE TRAVAIL 2021 DE L'AREC

FOCUS 1 - ENQUÊTE AUPRÈS DES CENTRES DE TRI DE DAE EN RÉGION : amélioration de la connaissance des acteurs triant/préparant la matière première en vue de son recyclage

Antoine PORTERE (AREC Nouvelle-Aquitaine)

Pourquoi une enquête spécifique auprès des centres de tri de DAE ?

- Améliorer la connaissance des acteurs et des flux autour de l'observation des Déchets d'Activités Économiques (DAE)
  - Historiquement : enquête bisannuelle auprès d'une trentaine de centres de tri prenant en charge des déchets des ménages pour partie
    - Besoin d'une identification exhaustive des centres de tri DAE en région
    - Besoin de consolider les connaissances du gisement de DAE non dangereux non inertes

- Contribuer à l'aide à la décision dans le cadre du Plan de relance pour :
  - La modernisation des centres de tri et de recyclage
  - L'incorporation de matières recyclées (utilisation de MPR en complément ou substitution de matière vierge)
  - La production d'énergie à partir de combustibles solides de récupération (CSR) pour une chaleur industrielle bas carbone

FOCUS 1

Modalités de l'enquête auprès des centres de tri de DAE

- Enquête partenariale avec la FEDEREC
  - Maillage territorial et caractérisation des sites :
    - Identifier les préparateurs de Matières Premières Recyclées (MPR)
    - Identifier les préparateurs de Combustibles Solides de Récupération (CSR)
  - Informations recherchées :
    - Descriptif technique de l'installation
    - Emplois et données économiques
    - Quantités et origines des flux traités
    - Quantités de MPR et CSR produites
    - Destination des flux préparés
  - 120 sites pré-identifiés
- Enquête suivie dans le cadre d'un Groupe de Travail spécifique DAE de l'ORDEC
  - 1 GT en février 2021 + 1 GT fin 2021

Production de connaissance : actualisation et approfondissements

- Actualisation à l'année 2020 – aspects socio-économiques
  - Actualisation des données « emplois » de la gestion des déchets
  - Actualisation des données « financement » de la gestion des déchets du SPPGD et suivi du déploiement de la tarification incitative en région
  - Suivi de la méthodologie nationale « emplois de l'économie circulaire »
  - Coûts de la gestion des déchets : développement du processus et de l'outil d'analyse en interne

Partenaires : Région, ADEME, Collectivités…

Production de connaissance sur les matières et les ressources

- Poursuite de l'étude « plastiques » avec :
  - Réalisation d'une enquête auprès des plasturgistes
  - Approfondissement de la connaissance pour certains plastiques (résines)
  - GT PLASTIQUES
- Suivi des ressources agricoles et des biodéchets à des échelles régionale et infra-régionale : actualisation du gisement et du synoptique régional
- Suites de la caractérisation régionale de flux (CSR, bois, déchets organiques et sous-produits agricoles)

Partenaires : Région, ADEME, Aquitaine Chime Durable, Polyvia, Elastopole,…

LES PRINCIPAUX AXES DE TRAVAIL 2021 DE L'AREC

FOCUS 2 - ETUDE DE LA FILIÈRE DES PLASTIQUES : de la connaissance des recycleurs en 2020 à celle des consommateurs de matières recyclées en 2021

Sonia GRELLIER (AREC Nouvelle-Aquitaine)

Pourquoi cette étude filière sur les plastiques ?

- Loi AGEC : sortir du plastique jetable
  - Fin de la mise sur le marché des emballages en plastique à usage unique d'ici 2040
  - Tendre vers 100% de plastique recyclé d'ici le 1er janvier 2025

- Feuille de route NEO TERRA : une région tendant vers le « zéro plastique »

Etat d'avancement de l'étude : travaux réalisés en 2020 et à venir en 2021

- 2 réunions du GT + 1 à venir
- Estimation des flux de plastiques par secteur d'activité (périmètre d'étude)
- Enquête auprès des recycleurs/régénérateurs de la région (23 enquêtés)
- Enquête auprès des acteurs de la plasturgie de la région (293 enquêtés) *[en cours]*
- Travaux d'approfondissement sur le PVC et l'impact de l'extension des consignes de tri sur les flux de plastiques *[en cours]*
- Construction d'un diagnostic à partir des résultats de l'état des lieux *[en cours]*

Résultats de l'enquête auprès des recycleurs/régénérateurs (données 2019)

Emballages

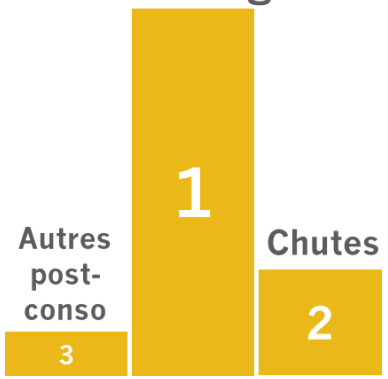

Top 3 des principales natures de déchets plastiques traités (analyse portant sur les tonnages)

Région = 17kt
Importations
Hors région = 22kt
Étranger < 1kt

(effets de stocks non identifiés)

Entrée = 40kt

Recycleurs de Nouvelle-Aquitaine (11)

Sortie = 35kt

Refus = 5kt

Région = 11kt
Exportations
Hors région = 8kt
Étranger = 16kt

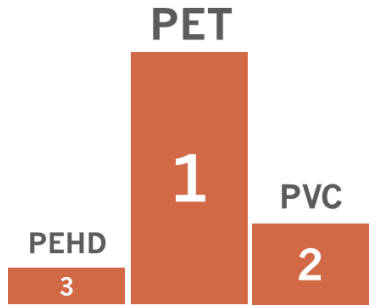

Top 3 des principales natures de résines plastiques recyclées (analyse portant sur les tonnages)

Forme des plastiques en sortie :

- *59% paillettes*
- *25% granulés*
- *14% matières broyées non lavées*
- *2% autres*

Total tonnages entrants 2019 < Total capacités max de traitement 2019 = 57kt

Volumes traités
(investissements nouvelles lignes de recyclage)

Résines traitées
(établissements spécialisés, sinon développement sur des marchés de niche)

Saisonnalité Ø
(selon l'origine des déchets, impact prédictible)

En lien avec le recyclage des déchets plastiques en 2019 :
Effectif total <100
CA total >19M€*
**(9 répondants sur 11)*

Hors sites en projet en 2019

LES PRINCIPAUX AXES DE TRAVAIL 2021 DE LA CERC

Sébastien PERRUCHOT (CERC Nouvelle-Aquitaine)

Production de connaissance sur les déchets inertes du BTP

- Enquêtes auprès des installations de déchets inertes bi-annuelles > année 2022
- Année 2021 : valorisation des données départementales
  - 12 réunions départementales : maitres d'ouvrages, entreprises, exploitants
    - Lundi 10 mai - Dordogne
    - Mardi 11 mai - Vienne
    - Mercredi 12 mai - Landes
    - Lundi 17 mai - Haute-Vienne
    - Mardi 18 mai - Deux-Sèvres
    - Mercredi 19 mai - Pyrénées-Atlantiques
    - Mardi 27 avril - Gironde
    - Mercredi 28 avril - Corrèze
    - Jeudi 29 avril - Charente-Maritime
    - Mardi 4 mai - Lot-et-Garonne
    - Mercredi 5 mai - Creuse
    - Jeudi 6 mai - Charente
  - Réunions d'échanges autour des thèmes du recyclage des déchets inertes, des bonnes pratiques et initiatives, des difficultés rencontrées…

Pour les personnes qui n'ont pas reçues l'invitation :

a.gory@cerc-na.fr ou bordeaux@cerc-na.fr

LES PRINCIPAUX AXES DE TRAVAIL 2021 DE LA CERC

FOCUS 3 - ANALYSE TECHNICO-ÉCONOMIQUE DE PLATEFORMES DE RECYCLAGE DES DÉCHETS INERTES DE NOUVELLE-AQUITAINE

Sébastien PERRUCHOT (CERC Nouvelle-Aquitaine)

Modèle économique des plateformes de recyclage de déchets inertes

FOCUS 3

- Descriptif général de l'installation
- Description des moyens humains et des équipements
- Nature et volume des déchets admis
- Nature et volume des flux sortants
- Coûts d'investissement et de fonctionnement
- Facteurs de réussite et points de vigilance

Entretien bilatéral à partir d'une grille d'analyse pour 10 à 15 plateformes de recyclage

⇒ Etablir une typologie de plateformes de recyclage de déchets inertes

- Caractériser les plateformes en fonction des éléments de contexte
- Analyser les flux entrants et sortants
- Disposer d'informations économiques relatives aux investissements et coûts de fonctionnement
- Identifier les facteurs de réussite et d'échec pour l'implantation et l'exploitation des plateformes

Partenaires : CERC, Région, ADEME, DREAL, AREC, organisations professionnelles du bâtiment, des travaux publics et des matériaux de construction, maîtres d'ouvrages…

Animation et valorisation des données : poursuite et développements

- Animation de l'Observatoire : Comités d'orientation, techniques et des Partenaires, groupes de travail…
- Valorisation des données
  - Interventions et analyses sur demande des partenaires
  - Webinaires (3 par an)
  - Poursuite du développement du site de data-visualisation

    https://ordec.arec-nouvelleaquitaine.com/

  - Déploiement de l'outil dit « TERRISTORY »
  - Publications : synthèse régionale annuelle AREC, notes thématiques AREC et CERC… https://www.arec-nouvelleaquitaine.com/ et https://www.cerc-na.fr/

ECHANGES / QUESTIONS ?

PERSPECTIVES ET CONCLUSION

Suites de ce comité des Partenaires

- Groupes de travail thématiques au cours de l'année :
  - Plastiques (en lien avec l'étude filière 2020-2021 menée par l'AREC)
  - Déchets des activités économiques (prochaine réunion à caler au second semestre 2021)
  - Collectivités (1ère réunion programmée le 6 avril prochain 14h-16h)
  - Déchets inertes (animé par la CERC NA)
- Comité d'orientation à réunir en septembre 2021 pour établir les travaux 2022 de l'ORDEC (avec 2 comités techniques pour la préparation et le suivi)
- Troisième comité des Partenaires à organiser début 2022

CONCLUSION

Lionel POITEVIN - Directeur de l'Ademe Nouvelle-Aquitaine

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Retrouvez les données de l'ORDEC sur le site de datavisualisation
https://ordec.arec-nouvelleaquitaine.com/

AGENCE RÉGIONALE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENT ET CLIMAT

60 rue Jean-Jaurès
CS 90452
86011 Poitiers Cedex
05 49 30 31 57
info@arec-na.com
www.arec-nouvelleaquitaine.com
@AREC_NA